

## Rapport de gestion

---

### Déclarations prospectives

*Le présent rapport de gestion contient des déclarations qui sont de nature prospective. Les résultats ou les événements réels peuvent diverger sensiblement des résultats ou des événements prévus qui sont présentés ici, en raison des incertitudes et des risques inhérents aux activités qu'exerce Canadian Tire et de la conjoncture générale. Veuillez également vous reporter à la section 16 du présent rapport de gestion pour obtenir d'autres renseignements importants ainsi qu'une mise en garde relative aux déclarations prospectives.*

*Nous ne pouvons garantir que les prévisions en matière de résultats financiers ou de rendement opérationnel se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de Canadian Tire.*

# 1. Préface

---

## 1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle. Pour la terminologie communément utilisée (comme les ventes au détail et les ventes dans les magasins semblables), veuillez vous reporter au Glossaire qui se trouve aux pages 138 à 141 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société, disponible en ligne sur le site du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse <http://www.sedar.com>, et, dans la section des relations avec les investisseurs, sur le site Web de Canadian Tire, à l'adresse <http://corp.canadiantire.ca/Fr/Investors>.

## 1.2 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a autorisé la publication du contenu du présent rapport de gestion le 7 novembre 2013.

## 1.3 Comparaisons relatives au trimestre contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, toutes les comparaisons des résultats du troisième trimestre de 2013 (période de 13 semaines close le 28 septembre 2013) sont établies par rapport aux résultats du troisième trimestre de 2012 (période de 13 semaines close le 29 septembre 2012) et les comparaisons des résultats du cumul annuel de 2013 (période de 39 semaines close le 28 septembre 2013) sont établies par rapport aux résultats du cumul annuel de 2012 (période de 39 semaines close le 29 septembre 2012).

## 1.4 Estimations et hypothèses comptables

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») exige que nous procédions à des estimations et posions des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers intermédiaires, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Veuillez vous reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

## 1.5 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près. Dans la présentation du bénéfice par action de base et dilué, les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont basées sur des montants fractionnés.

## **2. Aperçu de la Société et de l'industrie**

---

### **2.1 Aperçu de l'entreprise**

Pour une présentation complète des secteurs Détail et Services Financiers de la Société, veuillez vous reporter à la section 2.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société.

### **2.2 Objectifs stratégiques**

Tout en répondant aux besoins quotidiens en matière de travaux et de loisirs au Canada, la Société a centré les efforts de ses entreprises de détail et de services financiers sur la croissance et les améliorations de la productivité tandis que la Société s'efforce de réaliser les aspirations financières sur cinq ans décrites en 2010 (veuillez vous reporter à la section 3 pour obtenir des renseignements sur les aspirations financières). Les objectifs stratégiques précis, les principales initiatives stratégiques et les objectifs de 2013 sont présentés aux sections 5.1 et 5.1.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Veuillez vous reporter à la section 16 du présent rapport de gestion pour une mise en garde concernant les déclarations prospectives.

### **2.3 Mesures clés de rendement opérationnel**

La Société a cerné plusieurs mesures clés de rendement opérationnel que la direction estime utiles pour évaluer la performance de la Société. Les ventes au détail font partie de ces mesures et elles font référence à la valeur aux points de vente (par exemple, à la caisse enregistreuse) de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins Canadian Tire exploités par des marchands, les magasins franchisés Mark's, PartSource et FGL Sports, les magasins exploités par des détaillants de la Division pétrolière et les succursales de toutes les enseignes, et elles ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société. Les produits, qui sont présentés dans les états financiers consolidés de la Société, sont principalement tirés de la vente de biens aux marchands Canadian Tire et aux franchisés Mark's, PartSource et FGL Sports, des ventes d'essence par l'entremise de détaillants ainsi que de la vente de biens aux clients de détail dans les succursales de Mark's, de PartSource et de FGL Sports. La direction est d'avis que les ventes au détail et les données de comparaison d'un exercice à l'autre fournissent des informations utiles aux investisseurs, qui s'attendent à obtenir ces informations et s'y réfèrent en vue d'évaluer la taille et la vitalité financière du réseau de magasins de détail. Ces mesures servent également d'indication de la solidité de la marque de la Société, ce qui a finalement une incidence sur sa performance financière consolidée.

Pour une présentation complète des mesures clés de rendement opérationnel de la Société, veuillez vous reporter à la section 2.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Les lecteurs sont prévenus que certaines des mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 10.4 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société pour une analyse approfondie des mesures clés de rendement opérationnel et des mesures financières non définies par les PCGR, de même qu'à la section 9.3 du présent rapport de gestion.

### 3. Aspirations financières

---

Les objectifs stratégiques comprennent les aspirations financières de la Société pour la période de cinq ans qui se clôturera en décembre 2014. Ces aspirations ne doivent pas être interprétées comme des lignes directrices ni comme des prévisions pour l'une ou l'autre des années du plan quinquennal, mais plutôt comme des cibles continues à long terme que nous cherchons à atteindre sur la période visée par le plan stratégique, du fait de la réussite de nos initiatives. Un rapport d'étape à l'égard de ces aspirations financières sera présenté dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

<b>Mesures financières<sup>1, 2</sup></b>	<b>Aspirations – exercices 2010 à 2014</b>
Croissance annuelle des ventes au détail <sup>3</sup> des magasins du Groupe détail	3 % à 5 %
Croissance annuelle du bénéfice par action consolidé	8 % à 10 %
Rendement du capital investi du secteur Détail	10 % et plus
Rendement des créances du secteur Services Financiers	4,5 % à 5,0 %
Rendement global pour les actionnaires, y compris les dividendes	10 % à 12 %

<sup>1</sup> Pour les définitions des mesures financières, veuillez vous reporter au glossaire qui se trouve aux pages 138 à 141 du Rapport annuel 2012 et à la section 9.3 du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

<sup>2</sup> Veuillez vous reporter à la section 16 du présent rapport de gestion pour obtenir des renseignements ainsi qu'une mise en garde concernant les informations prospectives.

<sup>3</sup> Veuillez vous reporter aux sections 2.3 et 9.3 du présent rapport de gestion pour plus de renseignements sur les ventes au détail.

La réalisation de nos aspirations financières implique toujours une conjoncture économique canadienne favorable, la capacité de la Société à offrir des articles et des services novateurs et une expérience client positive qui attirent les consommateurs, ainsi que la capacité de la Société à s'adapter à la concurrence croissante dans le marché du commerce de détail au Canada.

Comme il est indiqué précédemment, la Société produit chaque année un rapport d'étape sur la réalisation des aspirations financières. De plus, chaque trimestre, la direction examine les principaux risques et les hypothèses sous-jacentes qui auront une incidence sur l'atteinte de ses aspirations financières pour la période de cinq ans. Selon son évaluation, en date du présent rapport de gestion, la direction aspire toujours à réaliser la croissance des ventes au détail des magasins du Groupe détail, la croissance annuelle du bénéfice par action consolidé, le rendement des créances des Services Financiers et le rendement global pour les actionnaires pour la période de cinq ans visée par le plan. La mesure de rendement du capital investi de 10 pour cent est la plus ambitieuse et, bien qu'elle constate une progression à cet égard, la Société doit, pour réaliser cette aspiration, continuer à se concentrer sur l'efficacité de ses investissements de capital et sur l'accroissement du bénéfice généré par ses actifs de détail existants. Selon les investissements de capital prévus et le bénéfice généré par les actifs de détail attendu, la direction estime qu'il est peu probable que la Société réalise cet objectif d'ici la fin de la période visée par le plan stratégique quinquennal. La Société continue toutefois d'aspirer à un tel niveau de rendement.

## 4. Rendement à ce jour en 2013

Nos résultats opérationnels ont subi l'incidence d'éléments non liés à l'exploitation relatifs à la création de la Fiducie de placement immobilier de CT (FPI CT) au troisième trimestre de 2013 et de l'initiative de rationalisation de l'enseigne FGL Sports en 2012. Ces éléments sont inclus dans les résultats du troisième trimestre de 2013 et de 2012 et des cumulés annuels respectifs, comme suit :

(en millions de dollars canadiens)			Cumul annuel	Cumul annuel
Poste des états financiers	T3 2013	T3 2012	T3 2013	T3 2012
Coûts des activités génératrices de produits	-	0,7	-	(5,5)
Autres produits (charges)	-	-	-	(6,3)
Charges financières	(0,1)	-	(0,1)	-
Charges opérationnelles	(7,0)	(0,8)	(8,1)	(11,0)

### 4.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2013	T3 2012	Variation	Cumul annuel T3 2013	Cumul annuel T3 2012	Variation
Ventes au détail <sup>1,2</sup>	3 261,6 \$	3 162,5 \$	3,1 %	9 244,2 \$	9 050,2 \$	2,1 %
Produits	2 956,0 \$	2 829,8 \$	4,5 %	8 456,9 \$	8 260,5 \$	2,4 %
Marge brute en dollars	929,1 \$	859,0 \$	8,2 %	2 639,8 \$	2 503,5 \$	5,4 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	31,4 %	30,4 %	108 pdb <sup>4</sup>	31,2 %	30,3 %	91 pdb <sup>4</sup>
Charges opérationnelles (excluant la dotation aux amortissements)	609,0	564,7	7,8 %	1 788,3	1 703,3	5,0 %
Autres (charges) produits	(0,8)	0,8	(206,4) %	3,2	0,5	591,4 %
BAIIA <sup>3</sup>	319,3 \$	295,1 \$	8,2 %	854,7 \$	800,7 \$	6,8 %
Amortissements	88,1	84,1	4,8 %	255,6	247,3	3,4 %
Charges financières nettes	25,1	31,7	(21,0) %	79,9	92,8	(13,9) %
Bénéfice avant impôt	206,1 \$	179,3 \$	14,9 %	519,2 \$	460,6 \$	12,7 %
Impôt sur le résultat	60,6	47,9	26,4 %	145,8	124,5	17,1 %
Taux d'imposition effectif	29,4 %	26,7 %		28,1 %	27,0 %	
Bénéfice net	145,5 \$	131,4 \$	10,7 %	373,4 \$	336,1 \$	11,1 %
Bénéfice par action de base	1,81 \$	1,61 \$	12,3 %	4,62 \$	4,13 \$	12,0 %
Bénéfice par action dilué	1,79 \$	1,61 \$	11,5 %	4,60 \$	4,11 \$	11,9 %

<sup>1</sup> Les ventes au détail du cumul annuel et de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

<sup>2</sup> Veuillez vous reporter à la section 2.3 pour plus de renseignements sur les ventes au détail.

<sup>3</sup> Veuillez vous reporter aux mesures non définies par les PCGR décrites à la section 9.3 pour plus de renseignements.

<sup>4</sup> Points de base

## Troisième trimestre

### Sommaire des résultats

Le bénéfice par action dilué s'est établi à 1,79 \$, une hausse de 11,5 pour cent par rapport au troisième trimestre de 2012. Après normalisation pour tenir compte des coûts non récurrents liés à la création de la FPI CT au troisième trimestre de 2013 et des coûts liés à la rationalisation de l'enseigne FGL Sports au troisième trimestre de 2012 indiqués à la section 4, le bénéfice par action dilué a augmenté de 15,7 pour cent. Le bénéfice consolidé avant impôt sur le résultat a augmenté de 14,9 pour cent (augmentation de 18,8 pour cent en excluant les coûts non récurrents susmentionnés), principalement en raison des apports positifs des secteurs Détail et Services Financiers.

### Ventes au détail

Les ventes au détail consolidées ont augmenté de 99,1 millions de dollars (3,1 pour cent) pendant le trimestre en raison des éléments suivants :

- l'augmentation des ventes des catégories Au volant et Au foyer, ainsi que des catégories d'articles saisonniers du Groupe détail;
- l'augmentation des ventes des magasins sous l'enseigne FGL Sports, ce qui comprend l'incidence de Les Équipements Sportifs Pro Hockey Life, Inc. (PHL), acquis le 12 août 2013, contrebalancée par l'incidence négative nette de la réduction du nombre de magasins (plus de 50) d'un exercice à l'autre en raison de l'initiative de rationalisation de l'enseigne FGL Sports;
- la croissance solide des ventes de Mark's, principalement dans les catégories des vêtements, des accessoires et des chaussures de travail;
- la hausse des ventes de la Division pétrolière, principalement en raison de la hausse des prix de l'essence et du volume d'essence par rapport à l'exercice précédent.

### Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 126,2 millions de dollars (4,5 pour cent) au cours du trimestre, en raison des éléments suivants :

- la hausse des produits du Groupe détail en raison de l'augmentation des livraisons dans des catégories clés;
- la croissance des produits de FGL Sports, de Mark's et de la Division pétrolière, principalement attribuable à l'augmentation des ventes au détail de toutes les enseignes, ainsi qu'à l'inclusion des résultats de PHL pour une période de sept semaines;
- l'augmentation des produits d'intérêts des Services Financiers, en raison de la croissance des créances moyennes brutes.

## **Marge brute**

La marge brute consolidée a augmenté de 70,1 millions de dollars, une hausse de 8,2 pour cent (8,3 pour cent en excluant les coûts non récurrents indiqués à la section 4), et la marge brute consolidée a augmenté de 108 points de base en raison des éléments suivants :

- le rendement solide de la marge des enseignes du Groupe détail, de Mark's et de FGL Sports;
- l'inclusion des résultats de PHL pour une période de sept semaines au cours du trimestre;
- le rendement solide de la marge des Services Financiers, principalement lié à la hausse des produits d'intérêts et à la diminution du taux de radiation nette.

## **Charges opérationnelles (excluant la dotation aux amortissements)**

Les charges opérationnelles consolidées (excluant la dotation aux amortissements) ont augmenté de 44,3 millions de dollars, une hausse de 7,8 pour cent (6,8 pour cent en excluant les coûts non récurrents indiqués à la section 4), principalement en raison des éléments suivants :

- les frais de services juridiques et de services-conseils ainsi que d'autres frais associés à la création de la FPI CT;
- l'augmentation des frais de marketing liés à l'acquisition de nouveaux comptes aux Services Financiers et les frais associés aux partenariats sportifs;
- l'inclusion des charges opérationnelles de PHL pour une période de sept semaines;
- la hausse des coûts liés au personnel, principalement en soutien à l'augmentation des ventes chez Mark's, la hausse des coûts associés à la rémunération fondée sur des actions et la hausse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement du Groupe détail;
- l'augmentation des coûts d'occupation liés à l'expansion du réseau de la Division pétrolière.

## **Dotation aux amortissements**

La dotation aux amortissements consolidée du secteur Détail a augmenté de 4,0 millions de dollars (4,8 pour cent), principalement en raison des éléments suivants :

- l'augmentation de l'amortissement lié aux nouveaux magasins du réseau;
- l'amortissement accru des coûts liés au repositionnement de Mark's;
- l'amortissement accru des immobilisations incorporelles qui consistent en des logiciels.

## **Charges financières nettes**

Les charges financières nettes ont diminué de 6,6 millions de dollars (21,0 pour cent), principalement en raison d'une diminution des charges d'intérêts sur les billets à long terme de Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), qui ont été refinancés à un taux plus bas au quatrième trimestre de 2012.

## Cumul annuel

Le cumul annuel du bénéfice net consolidé a augmenté de 11,1 pour cent (7,7 pour cent en excluant les coûts non récurrents indiqués à la section 4) par rapport à l'exercice précédent en raison de l'amélioration du bénéfice des secteurs Détail et Services Financiers. Le bénéfice avant impôt du secteur Détail a augmenté en raison de la hausse des produits et de l'attention continue à l'égard de la gestion de l'équilibre entre les ventes et la marge, qui a permis d'améliorer les marges de toutes les enseignes du secteur Détail. Le bénéfice avant impôt des Services Financiers a augmenté en raison de la hausse des produits liée à la croissance des créances et des frais de financement avantageux, contrebalancée par l'augmentation de la provision liée à la croissance des créances.

## Analyse des tendances saisonnières

Les deuxième et quatrième trimestres de chaque année tendent habituellement à générer les meilleurs produits et bénéfice au sein des activités de détail en raison de la nature saisonnière de certaines marchandises ainsi que du calendrier de mise en œuvre des programmes de marketing. Le tableau suivant présente le rendement financier de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices.

## Résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars  
canadiens, sauf indication  
contraire)

	<b>T3 2013</b>	T2 2013	T1 2013	T4 2012	T3 2012	T2 2012	T1 2012	T4 2011
Produits	<b>2 956,0</b>	\$ 3 021,1	\$ 2 479,8	\$ 3 166,7	\$ 2 829,8	\$ 2 991,2	\$ 2 439,5	\$ 3 135,1
Bénéfice net	<b>145,5</b>	154,9	73,0	163,1	131,4	133,7	71,0	166,3
Bénéfice par action de base	<b>1,81</b>	1,92	0,90	2,00	1,61	1,64	0,87	2,04
Bénéfice par action dilué	<b>1,79</b>	1,91	0,90	2,00	1,61	1,63	0,87	2,03

## 4.2 Mesures clés de rendement opérationnel

On rappelle aux lecteurs que certaines des mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés.

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2013	T3 2012	Variation	Cumul annuel T3 2013	Cumul annuel T3 2012	Variation
<b>Secteur Détail – total</b>						
Croissance des ventes au détail <sup>1,2</sup>	3,1 %	7,6 %		2,1 %	13,9 %	
Produits <sup>3</sup>	2 676,6 \$	2 564,4 \$	4,4 %	7 643,1 \$	7 480,1 \$	2,2 %
Rendement du capital investi dans les activités de détail <sup>4,5</sup>	7,48 %	7,59 %		s.o.	s.o.	
<b>Secteur Détail – par enseigne</b>						
<b>Groupe détail</b>						
Croissance des ventes au détail <sup>6</sup>	2,8 %	0,3 %		1,8 %	1,4 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables <sup>6</sup>	2,0 %	(0,2) %		0,9 %	0,9 %	
Ventes par pied carré <sup>7</sup>	387 \$	389 \$	(0,6) %	s.o.	s.o.	
Produits <sup>3,8</sup>	1 479,6 \$	1 395,4 \$	6,0 %	4 322,1 \$	4 231,5 \$	2,1 %
<b>FGL Sports</b>						
Croissance des ventes au détail <sup>1,9,10</sup>	4,2 %	4,3 %		3,7 %	4,7 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables <sup>9,10</sup>	6,3 %	4,0 %		5,5 %	4,9 %	
Ventes par pied carré <sup>9,11</sup>	275 \$	261 \$	5,2 %	s.o.	s.o.	
Produits <sup>3</sup>	432,8 \$	429,1 \$	0,8 %	1 137,6 \$	1 106,1 \$	2,8 %
<b>Mark's</b>						
Croissance des ventes au détail <sup>1,12</sup>	4,7 %	0,9 %		4,4 %	4,2 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables <sup>1,13</sup>	4,3 %	1,7 %		4,2 %	3,8 %	
Ventes par pied carré <sup>13</sup>	317 \$	305 \$	3,5 %	s.o.	s.o.	
Produits <sup>3,14</sup>	210,4 \$	200,2 \$	5,1 %	641,5 \$	614,1 \$	4,5 %
<b>Division pétrolière</b>						
Croissance du volume des ventes d'essence en litres	0,6 %	1,1 %		0,7 %	0,9 %	
Croissance des ventes au détail	3,1 %	2,4 %		1,5 %	3,7 %	
Produits <sup>3</sup>	558,3 \$	543,4 \$	2,7 %	1 555,2 \$	1 539,8 \$	1,0 %
Marge brute en dollars	40,8 \$	39,8 \$	2,4 %	110,4 \$	109,8 \$	0,5 %
<b>Secteur Services Financiers</b>						
Produits	262,1 \$	249,7 \$	5,0 %	766,3 \$	733,9 \$	4,4 %
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit	5,4 %	(0,6) %		1,5 %	1,0 %	
Créances moyennes brutes	4 429,7 \$	4 116,1 \$	7,6 %	4 330,0 \$	4 058,2 \$	6,7 %
Produits <sup>4</sup> (en pourcentage des créances moyennes brutes)	23,59 %	24,08 %		s.o.	s.o.	
Nombre moyen de comptes ayant un solde non réglé <sup>15</sup> (en milliers)	1 787	1 733	3,1 %	1 759	1 714	2,6 %
Solde moyen des comptes <sup>15</sup> (au dollar près)	2 476 \$	2 370 \$	4,5 %	2 457 \$	2 361 \$	4,1 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit <sup>4,15</sup>	5,74 %	6,92 %		s.o.	s.o.	
Comptes de cartes de crédit en souffrance (en souffrance depuis deux mois ou plus) <sup>15,16</sup>	2,98 %	3,13 %		s.o.	s.o.	
Taux de la provision pour pertes sur créances <sup>17</sup>	2,57 %	2,55 %		s.o.	s.o.	
Charges opérationnelles <sup>4</sup> (en pourcentage des créances moyennes brutes)	6,39 %	6,39 %		s.o.	s.o.	
Rendement des créances <sup>4</sup>	7,21 %	6,68 %		s.o.	s.o.	

<sup>1</sup> Les mesures des ventes du cumul annuel et de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

<sup>2</sup> Veuillez vous reporter à la section 2.3 pour plus de renseignements sur les ventes au détail.

<sup>3</sup> Les produits intersectoriels des enseignes de détail de 4,5 millions de dollars au troisième trimestre (3,8 millions au troisième trimestre de 2012) et de 13,3 millions pour le cumul annuel du T3 2013 (11,3 millions pour le cumul annuel du T3 2012) ont été éliminés en ce qui a trait au secteur Détail. Les produits présentés pour Canadian Tire, FGL Sports, Mark's et la Division pétrolière comprennent les produits intersectoriels.

<sup>4</sup> Les données sont calculées sur 12 mois.

<sup>5</sup> Les chiffres liés au rendement du capital investi dans les activités de détail de l'exercice précédent ont été retraités. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

<sup>6</sup> Comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire et PartSource, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos du Groupe détail.

<sup>7</sup> Exception faite des magasins PartSource. La superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, l'entrepôt ni les locaux administratifs.

<sup>8</sup> Comprend les produits du Groupe détail Canadian Tire, de PartSource et de Franchise Trust.

<sup>9</sup> Les ventes au détail comprennent les ventes dans les succursales et les magasins franchisés et, à compter du troisième trimestre de 2013, elles comprennent les ventes de PHL pour la période du 12 août 2013 au 28 septembre 2013. Les données de l'exercice précédent ont été retraitées afin d'harmoniser le calendrier hebdomadaire des ventes de FGL Sports avec celui du Groupe détail et de Mark's. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

<sup>10</sup> Les mesures des ventes du cumul annuel ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

<sup>11</sup> Les données sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés. Les ventes par pied carré comprennent la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

<sup>12</sup> Comprend les ventes au détail dans les succursales et les magasins franchisés de Mark's et les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.

<sup>13</sup> Comprend les ventes des magasins franchisés et des succursales et exclut les produits tirés des services connexes. Les ventes par pied carré ne comprennent pas la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

<sup>14</sup> Comprend les ventes d'articles dans les magasins franchisés de Mark's et les ventes au détail dans les succursales de Mark's et exclut les produits tirés des services connexes.

<sup>15</sup> Portefeuille de cartes de crédit seulement.

<sup>16</sup> Comptes de carte de crédit en souffrance depuis plus de 30 jours, en tant que pourcentage du total des créances sur cartes de crédit à la fin de la période.

<sup>17</sup> Le taux de la provision pour pertes sur créances a été calculé en fonction du total du portefeuille géré de créances sur prêts.

### 4.3 Aperçu du réseau des enseignes de détail

	Au 28 septembre 2013	Au 29 décembre 2012	Au 29 septembre 2012
Nombre de magasins et superficie de l'aire de vente			
<b>Nombre consolidé de magasins</b>			
Magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire <sup>1</sup>			
Magasins Concept Intelligent	280	247	221
Magasins rénovés et agrandis	150	180	198
Magasins traditionnels	39	44	51
Magasins pour petit marché	21	19	17
Magasins Express	1	s.o.	s.o.
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire	491	490	487
Magasins sous l'enseigne PartSource	88	87	87
Magasins sous l'enseigne FGL Sports			
Sport Chek	168	161	156
Sports Experts	72	72	70
Atmosphere	58	57	56
Autres <sup>2,3</sup>	117	185	189
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne FGL Sports	415	475	471
Magasins sous l'enseigne Mark's <sup>1</sup>			
Mark's/L'Équipeur	198	159	144
Mark's Work Wearhouse	186	225	241
Work World	2	2	2
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne Mark's	386	386	387
Postes d'essence Canadian Tire	300	299	293
<b>Nombre total de magasins</b>	<b>1 680</b>	<b>1 737</b>	<b>1 725</b>
<b>Superficie de l'aire de vente consolidée (en millions de pieds carrés)<sup>4</sup></b>			
Enseigne Canadian Tire	20,1	19,9	19,8
Enseigne PartSource	0,3	0,3	0,3
Enseigne FGL Sports <sup>5</sup>	6,6	6,5	6,4
Enseigne Mark's	3,4	3,4	3,4
<b>Total de la superficie de l'aire de vente<sup>4,5</sup> (en millions de pieds carrés)</b>	<b>30,4</b>	<b>30,1</b>	<b>29,9</b>

<sup>1</sup> Le nombre de magasins reflète les points de vente individuels. Le nombre total de magasins Canadian Tire et Mark's comprend les magasins occupant le même bâtiment.

<sup>2</sup> Les Équipements Sportifs Pro Hockey Life ont été acquis par FGL Sports au troisième trimestre de 2013 et comprennent 23 succursales.

<sup>3</sup> Le nombre de magasins a été ajusté. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

<sup>4</sup> Le total de la superficie de l'aire de vente ne comprend pas la superficie moyenne de l'aire de vente dans les dépanneurs de la Division pétrolière, qui était de 525 pieds carrés par magasin au troisième trimestre de 2013 (499 pieds carrés à la période correspondante de 2012).

<sup>5</sup> La superficie de l'aire de vente a été ajustée. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

La Société continue de convertir son réseau de magasins en mettant l'accent sur la conversion de magasins existants aux formats les plus récents. À la fin du troisième trimestre de 2013, 274 magasins avaient adopté une variante du concept Au foyer et 280 magasins avaient été convertis au Concept Intelligent. Au cours du trimestre, le Groupe détail a converti un magasin traditionnel au nouveau format Concept Intelligent et deux magasins ont déployé le concept d'assortiment Au foyer. De plus, au cours du trimestre, 17 magasins procédaient au déploiement du concept d'assortiment Au foyer, qui sera entièrement achevé au quatrième trimestre de 2013. Au deuxième trimestre de 2013, la direction a par ailleurs commencé à convertir proactivement les magasins franchisés PartSource en succursales. À la fin du troisième trimestre de 2013, dix magasins franchisés avaient été convertis en succursales, et la Société s'attend à convertir douze magasins franchisés additionnels d'ici la fin de 2013.

Le nombre total de magasins FGL Sports au troisième trimestre de 2013 reflète la fin de l'initiative de rationalisation de l'enseigne au premier trimestre de 2013, l'ajout de 23 magasins PHL/Sport Gilbert Rousseau/L'Entrepôt du hockey au troisième trimestre de 2013, la fermeture de trois magasins franchisés au cours du trimestre et un changement dans la manière dont FGL Sports définit ses établissements de détail. À la suite de ce changement, 18 établissements et environ 0,1 million de pieds carrés de superficie consacrée à la vente au détail liée aux activités de gros de la Société ont été retirés du compte total du tableau ci-dessus. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

Au cours du trimestre, Mark's a ouvert une nouvelle succursale et en a relocalisé trois. De plus, neuf magasins ont été convertis au nouveau format de magasin Mark's, ce qui a porté le nombre total de magasins Mark's repositionnés à 198 à la fin du troisième trimestre de 2013.

## 4.4 Rendement de nos secteurs d'activité

### 4.4.1 Secteur Détail

#### 4.4.1.1 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens)	T3 2013	T3 2012	Variation	Cumul annuel T3 2013	Cumul annuel T3 2012	Variation
Ventes au détail <sup>1,2</sup>	3 261,6 \$	3 162,5 \$	3,1 %	9 244,2 \$	9 050,2 \$	2,1 %
Produits	2 676,6 \$	2 564,4 \$	4,4 %	7 643,1 \$	7 480,1 \$	2,2 %
Marge brute en dollars	749,3 \$	689,8 \$	8,6 %	2 107,0 \$	2 008,4 \$	4,9 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	28,0 %	26,9 %	110 pdb	27,6 %	26,8 %	72 pdb
Charges opérationnelles (excluant la dotation aux amortissements)	520,0	484,9	7,2 %	1 539,2	1 466,6	5,0 %
Autres (charges) produits	(0,8)	0,7	(238,9) %	3,1	(2,0)	245,3 %
BAIIA <sup>3</sup>	228,5 \$	205,6 \$	11,1 %	570,9 \$	539,8 \$	5,8 %
Amortissements	85,6	81,6	4,9 %	247,7	240,0	3,2 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	16,8	18,4	(9,6) %	52,3	54,4	(4,2) %
Bénéfice avant impôt	126,1 \$	105,6 \$	19,4 %	270,9 \$	245,4 \$	10,4 %

<sup>1</sup> Les ventes au détail du cumul annuel et de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 9.3 pour plus de renseignements.

<sup>2</sup> Veuillez vous reporter à la section 2.3 pour plus de renseignements sur les ventes au détail.

<sup>3</sup> Veuillez vous reporter aux mesures non définies par les PCGR décrites à la section 9.3 pour plus de renseignements.

## Troisième trimestre

### **Sommaire des résultats**

Le bénéfice avant impôt du secteur Détail s'est établi à 126,1 millions de dollars, une hausse de 20,5 millions ou 19,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent (une hausse de 26,1 pour cent en excluant les coûts non récurrents indiqués à la section 4). Les résultats du troisième trimestre reflètent la croissance des produits et l'attention continue à l'égard de la gestion de l'équilibre entre les ventes et la marge de toutes les enseignes du secteur Détail, partiellement contrebalancées par la hausse des charges opérationnelles.

### **Ventes au détail**

Les ventes au détail ont augmenté de 3,1 pour cent au cours du trimestre, ce qui reflète les résultats solides des ventes de toutes les enseignes, compte tenu en partie de la réaction positive des clients à l'égard des nouveaux assortiments des enseignes du Groupe détail, de Mark's et de FGL Sports, ainsi que de la hausse des prix de l'essence de la Division pétrolière.

Les ventes au détail du Groupe détail ont augmenté de 2,8 pour cent au cours du trimestre (une hausse de 2,0 pour cent des ventes dans les magasins semblables), stimulées par le rendement solide des ventes d'articles pour l'automobile, d'articles saisonniers et d'articles de cuisine. Pour ce qui est du secteur de l'automobile, les centres-autos ont connu de bonnes ventes en raison de l'augmentation de la main-d'œuvre pour les installations de pièces automobiles, des travaux d'entretien automobile, des diagnostics et d'autres inspections. Les ventes de pièces d'entretien automobile léger et les produits d'entretien automobile ont également augmenté au cours du trimestre. Les ventes des catégories saisonnières clés ont considérablement augmenté en raison de la demande d'articles de production d'énergie à Calgary et en Ontario, d'outils pour l'extérieur et du nouvel assortiment des boutiques spécialisées en articles de chasse et de pêche qui sont en cours de déploiement.

Les ventes au détail de FGL Sports reflètent le rendement solide des ventes de toutes les enseignes de détail, particulièrement Sport Chek, dont les ventes dans les magasins semblables ont augmenté de 9,1 pour cent en raison de la vigueur des ventes d'équipement, de vêtements et de chaussures, surtout les vêtements tout-aller, en raison de l'ajout de nouvelles marques nationales et de la réaction positive des clients à l'égard des assortiments de chaussures d'entraînement et de course. Les ventes au détail comprennent en outre les résultats de PHL pour une période de sept semaines à partir de la date d'acquisition jusqu'à la fin du trimestre. Les résultats de ventes positifs ont été contrebalancés par l'incidence nette de la réduction du nombre de magasins (plus de 50) en raison de l'initiative de rationalisation de l'enseigne qui a pris fin au premier trimestre de 2013.

Pour ce qui est de Mark's, la croissance des ventes au détail de 4,7 pour cent (augmentation de 4,3 pour cent des ventes dans les magasins semblables) a été stimulée par la hausse des ventes des vêtements de travail pour hommes et des accessoires et par les ventes solides de chaussures de travail.

Les ventes au détail de la Division pétrolière ont augmenté de 3,1 pour cent, principalement en raison de la hausse des prix de l'essence d'un exercice à l'autre, et de l'ajout de sept établissements additionnels qui ont contribué à la hausse des volumes d'essence. La hausse des ventes de produits autres que l'essence a également contribué au rendement positif des ventes au détail.

### **Produits du secteur Détail**

Les produits du secteur Détail ont connu une hausse de 4,4 pour cent au cours du trimestre, stimulée par l'augmentation des livraisons du Groupe détail et les ventes accrues dans les magasins de Mark's, de FGL Sports et de la Division pétrolière.

Les produits du Groupe détail ont augmenté de 6,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent. La croissance des livraisons a été importante dans les catégories clés d'articles saisonniers, notamment les outils pour l'extérieur et les articles pour les activités extérieures, principalement en raison du rendement favorable des ventes saisonnières au cours du trimestre. Les ventes de la Division automobile durant le trimestre ont favorisé l'augmentation des livraisons en plus du changement dans le calendrier des livraisons de pneus d'hiver par rapport à l'exercice précédent. La croissance des produits a été partiellement contrebalancée par un manque d'articles dans certaines catégories saisonnières et par une réduction, d'un exercice à l'autre, des livraisons d'articles de catégories auxquelles une moins grande importance est accordée.

Les produits de FGL Sports ont augmenté de 0,8 pour cent au cours du trimestre, en raison de la hausse des ventes dans toutes les enseignes des succursales et des magasins franchisés, y compris un bon rendement des ventes dans les magasins semblables de Sport Chek, la principale enseigne des succursales, ainsi que de l'inclusion des résultats de PHL pour une période de sept semaines. La croissance des produits a été positive malgré l'incidence négative nette de la fermeture de plus de 50 magasins depuis le troisième trimestre de 2012 dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne FGL Sports.

Les produits de Mark's ont augmenté de 5,1 pour cent au cours du trimestre, principalement en raison de l'amélioration des ventes au détail, comme il est décrit précédemment, surtout dans les vêtements, les accessoires et les chaussures de travail.

### **Marge brute du secteur Détail**

La marge brute en dollars du secteur Détail a augmenté de 59,5 millions de dollars, une hausse de 8,6 pour cent (8,7 pour cent en excluant les coûts non récurrents indiqués à la section 4) résultant de l'effet combiné de la hausse des livraisons du Groupe détail et de la hausse des ventes de Mark's, de même que de l'amélioration de la marge brute du secteur Détail. La marge brute du secteur Détail a augmenté de 110 points de base (112 points de base en excluant les coûts non récurrents indiqués à la section 4) par rapport au troisième trimestre de 2012 en raison de la gestion continue de l'équilibre entre les ventes et la marge et de l'amélioration des marges, particulièrement au sein du Groupe détail, de la gestion rigoureuse de la marge et de la diminution des réductions de prix chez Mark's par rapport à l'exercice précédent, ainsi que de la composition des ventes favorable et de l'inclusion des résultats de PHL pour une période de sept semaines dans les résultats de FGL Sports.

### **Charges opérationnelles du secteur Détail (déduction faite de la dotation aux amortissements)**

Les charges opérationnelles du secteur Détail (déduction faite de la dotation aux amortissements) ont augmenté de 7,2 pour cent (6,0 pour cent en excluant les coûts non récurrents indiqués à la section 4), principalement en raison des frais de services juridiques et de services-conseils et d'autres frais liés à la création de la FPI CT, de la hausse des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, des coûts liés au personnel et des coûts d'occupation résultant des ventes accrues chez Mark's, de la hausse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement du Groupe détail résultant de l'augmentation des volumes de ventes, ainsi que des coûts associés à l'expansion du réseau de la Division pétrolière. L'inclusion des charges de PHL pour une période de sept semaines et la hausse des investissements en marketing et en publicité relatifs à la commandite d'athlètes et à d'autres commandites sportives ont également contribué à la hausse des charges opérationnelles.

### **Dotation aux amortissements du secteur Détail**

La dotation aux amortissements du secteur Détail a augmenté de 4,9 pour cent, principalement en raison de la hausse de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles relativement aux nouveaux magasins du réseau, de l'initiative de repositionnement de Mark's et de la hausse de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles qui consistent en des logiciels.

### **Cumul annuel**

Le cumul annuel des ventes au détail s'est établi à 2,1 pour cent, et les produits ont augmenté de 2,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent. La croissance des ventes au détail est principalement attribuable à la hausse des ventes dans toutes les enseignes de détail, notamment les ventes dans les catégories clés liées aux pièces automobiles et aux centres-autos, ainsi qu'au déploiement du concept Au foyer et au concept de boutique spécialisée dans les magasins Canadian Tire. La croissance des produits est attribuable à la hausse des ventes dans toutes les enseignes de détail et à la hausse des volumes de livraison dans des catégories clés saisonnières et non saisonnières au sein du Groupe détail.

Le bénéfice avant impôt du secteur Détail a augmenté de 10,4 pour cent pour ce qui est du cumul annuel (une augmentation de 4,1 pour cent en excluant les coûts non récurrents indiqués à la section 4). Les hausses de la marge brute ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges opérationnelles, qui était principalement liée au calendrier des frais de marketing, aux investissements additionnels prévus en publicité et en marketing pour l'ensemble des enseignes de détail, à la hausse des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, aux charges opérationnelles associées à la création de la FPI CT ainsi qu'à l'inclusion des charges de PHL pour une période de sept semaines au cours du trimestre.

#### 4.4.1.2 Risques d'entreprise du secteur Détail

Dans le cours normal de ses activités, le secteur Détail est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque lié à l'interruption de la chaîne d'approvisionnement, le risque lié à la saisonnalité et le risque environnemental. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter à la section 7.5.1.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Veuillez également vous reporter à la section 10 du présent rapport de gestion pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et à la section 11 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

#### 4.4.2 Secteur Services Financiers

##### 4.4.2.1 Résultats financiers des Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T3 2013	T3 2012	Variation	Cumul annuel T3 2013	Cumul annuel T3 2012	Variation
Produits	262,1 \$	249,7 \$	5,0 %	766,3 \$	733,9 \$	4,4 %
Marge brute en dollars	151,9	137,9	10,0 %	450,0	404,2	11,3 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	57,9 %	55,3 %	267 pdb	58,7 %	55,1 %	364 pdb
Autres (charges) produits	-	0,1	(84,7) %	0,1	2,5	(94,2) %
Charges opérationnelles	72,8	64,7	12,2 %	203,2	192,2	5,7 %
Bénéfice opérationnel <sup>1</sup>	79,1 \$	73,3 \$	7,9 %	246,9 \$	214,5 \$	15,1 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(0,9)	(0,4)	123,5 %	(1,4)	(0,7)	84,9 %
Bénéfice avant impôt	80,0 \$	73,7 \$	8,5 %	248,3 \$	215,2 \$	15,3 %

<sup>1</sup> Veuillez vous reporter à la section 9.3 du présent rapport de gestion pour la définition du bénéfice opérationnel et pour plus de renseignements.

#### Troisième trimestre

##### Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt des Services Financiers a augmenté de 8,5 pour cent pendant le trimestre par rapport à l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'augmentation des produits résultant de la croissance des créances sur cartes de crédit et des frais de financement avantageux, qui ont été partiellement contrebalancés par la hausse de la provision liée à l'augmentation des créances moyennes brutes.

##### Produits des Services Financiers

Les produits des Services Financiers ont augmenté de 5,0 pour cent d'un exercice à l'autre, principalement en raison de la hausse des produits d'intérêts générés par le nombre accru de créances sur cartes de crédit.

### **Marge brute des Services Financiers**

La marge brute des Services Financiers a augmenté de 267 points de base au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des produits résultant de l'augmentation des produits d'intérêts et des frais de financement avantageux, partiellement contrebalancée par une hausse de la provision liée à l'augmentation des créances moyennes brutes.

### **Charges opérationnelles des Services Financiers**

Les charges opérationnelles des Services Financiers ont augmenté de 12,2 pour cent au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des frais de marketing, principalement liés à l'acquisition de nouveaux comptes, ainsi que des coûts liés au personnel, principalement en raison des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions.

### **Cumul annuel**

Pour ce qui est du cumul annuel, les produits ont augmenté de 4,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des produits d'intérêts liée à la croissance des créances sur cartes de crédit.

Le bénéfice avant impôt a augmenté de 15,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des produits d'intérêts et de la réduction des radiations, contrebalancée par une hausse de la provision liée à l'augmentation des créances moyennes brutes et une hausse des charges opérationnelles qui est principalement liée aux activités d'acquisition de nouveaux comptes.

#### **4.4.2 Risques d'entreprise du secteur Services Financiers**

Dans le cours normal de leurs activités, les Services Financiers sont exposés à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à leur rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque de crédit à la consommation, le risque de financement lié à la titrisation, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'environnement réglementaire. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter à la section 7.5.2.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Veuillez également vous reporter à la section 10 du présent rapport de gestion pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et à la section 11 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

### **4.5 Bilan et flux de trésorerie**

#### **4.5.1 Faits saillants du bilan**

Le total de l'actif, du passif et des capitaux propres de la Société au 28 septembre 2013 et au 29 septembre 2012 sont décrits ci-dessous, de même que certains postes du bilan qui ont connu d'importants changements par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens)	Au 28 septembre 2013	Au 29 septembre 2012 <sup>1</sup>	Variation (\$)	Variation (%)
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	408,2 \$	262,2 \$	146,0 \$	55,7 %
Placements à court terme	184,8	252,0	(67,2)	(26,7) %
Créances clients et autres débiteurs	720,7	779,1	(58,4)	(7,5) %
Créances sur prêts	4 398,1	4 093,5	304,6	7,4 %
Stocks de marchandises	1 736,1	1 839,9	(103,8)	(5,6) %
Immobilisations corporelles	3 463,2	3 325,7	137,5	4,1 %
<b>Total de l'actif</b>	<b>13 156,8</b>	<b>12 751,7</b>	<b>405,1</b>	<b>3,2 %</b>
<b>Passif</b>				
Dépôts	1 371,5 \$	1 154,9 \$	216,6 \$	18,8 %
Tranche à court terme de la dette à long terme	272,8	661,3	(388,5)	(58,7) %
Dette à long terme	2 077,3	1 912,2	165,1	8,6 %
Dépôts à long terme	1 093,2	1 196,6	(103,4)	(8,6) %
<b>Total du passif</b>	<b>8 154,4</b>	<b>8 106,8</b>	<b>47,6</b>	<b>0,6 %</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>5 002,4 \$</b>	<b>4 644,9 \$</b>	<b>357,5 \$</b>	<b>7,7 %</b>

<sup>1</sup> Les données de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la note 17 des états financiers consolidés résumés pour plus de renseignements.

## Actif

L'augmentation d'un exercice à l'autre du total de l'actif de 405,1 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des créances sur prêts de 304,6 millions résultant principalement de la croissance des créances sur cartes de crédit des Services Financiers et de la hausse des immobilisations corporelles de 137,5 millions liée aux investissements dans les actifs des magasins de détail et dans les technologies de soutien, ainsi qu'au terrain acquis au cours du trimestre à des fins de capacité de distribution potentielle future.

Pour ce qui est des activités de détail, le fonds de roulement a continué à s'améliorer en raison de la conversion plus rapide des créances clients en flux de trésorerie et de l'amélioration générale de la gestion des stocks dans l'ensemble de l'entreprise.

## Passif

La hausse du passif reflète le montant net du financement de dépôts visant la croissance des créances sur cartes de crédit, compensé par l'amélioration de la gestion du fonds de roulement.

Au total, la dette à long terme et la tranche à court terme de la dette à long terme ont diminué de 223,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Au troisième trimestre de 2013, le solde des emprunts a diminué en raison de l'échéance de l'emprunt de Glacier de 634,9 millions de dollars en février 2013, baisse contrebalancée par la transaction de titrisation de 423,3 millions de Glacier qui a été effectuée en octobre 2012.

#### 4.5.2. Sommaire des flux de trésorerie

Les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société pour les périodes closes le 28 septembre 2013 et le 29 septembre 2012 sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2013	T3 2012	Variation (\$)	Cumul annuel T3 2013	Cumul annuel T3 2012	Variation (\$)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant les éléments suivants	<b>408,0</b> \$	396,4 \$	11,6 \$	<b>1 085,9</b> \$	1 067,4 \$	18,5 \$
Variation du fonds de roulement opérationnel et autres	<b>(87,1)</b>	(202,7)	115,6	<b>74,3</b>	(323,5)	397,8
Variation des créances sur prêts	<b>(152,6)</b>	(130,7)	(21,9)	<b>(363,7)</b>	(275,9)	(87,8)
Variation des dépôts	<b>57,3</b>	27,1	30,2	<b>38,9</b>	64,3	(25,4)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant intérêts et impôt sur le résultat	<b>225,6</b>	90,1	135,5	<b>835,4</b>	532,3	303,1
Intérêts versés	<b>(16,0)</b>	(38,2)	22,2	<b>(87,2)</b>	(114,3)	27,1
Intérêts reçus	<b>2,7</b>	2,2	0,5	<b>9,1</b>	5,9	3,2
Impôt sur le résultat payé	<b>(26,7)</b>	(27,0)	0,3	<b>(143,2)</b>	(112,3)	(30,9)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	<b>185,6</b> \$	27,1 \$	158,5 \$	<b>614,1</b> \$	311,6 \$	302,5 \$
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	<b>(244,9)</b>	(76,4)	(168,5)	<b>(383,2)</b>	(284,7)	(98,5)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	<b>(82,4)</b>	(17,9)	(64,5)	<b>(819,0)</b>	(79,6)	(739,4)
Flux de trésorerie utilisés au cours de la période	<b>(141,7)</b> \$	(67,2) \$	(74,5) \$	<b>(588,1)</b> \$	(52,7) \$	(535,4) \$

Au cours du trimestre, les flux de trésorerie utilisés ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'acquisition de PHL et de l'investissement de capitaux dans les immobilisations corporelles relativement au terrain acquis à des fins de capacité de distribution potentielle future, à l'ouverture de magasins et aux projets de repositionnement, de même qu'aux initiatives liées au numérique. Au cours du trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison de l'amélioration du fonds de roulement du secteur Détail résultant des efforts ciblés visant à réduire et à mieux gérer les niveaux de stocks, contrebalancée par une augmentation des créances sur prêts des Services Financiers résultant de la croissance des créances sur cartes de crédit.

Pour ce qui est du cumul annuel, les flux de trésorerie utilisés ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du remboursement de billets de premier rang et de billets subordonnés de Glacier totalisant 634,9 millions de dollars en février 2013, ainsi que de l'augmentation des soldes de carte de crédit des Services Financiers, de l'acquisition de PHL et de l'investissement de capitaux dans les immobilisations corporelles relativement au terrain acquis à des fins de capacité de distribution potentielle future, à l'ouverture de magasins et aux projets de repositionnement, de même qu'aux initiatives liées au numérique. La hausse des flux de trésorerie utilisés du cumul annuel a été partiellement contrebalancée par l'amélioration du fonds de roulement du secteur Détail grâce aux efforts ciblés visant à réduire et à mieux gérer les stocks et des modalités de recouvrement des débiteurs.

## **5. Gestion du capital, financement et dépenses d'investissement**

---

### **5.1 Gestion du capital**

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entreprise et le secteur d'activité ainsi qu'à d'autres fins. La définition du capital de la Société est la même que celle donnée à la note 5 des états financiers annuels figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société, laquelle inclut la dette de Glacier, mais exclut la dette de Franchise Trust.

La Société gère sa structure du capital de manière à conserver une cote de solvabilité élevée accordée par deux agences de notation. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation de crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au troisième trimestre de 2013, la Société s'est conformée aux clauses restrictives clés liées à ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces clauses restrictives, la Société dispose actuellement d'une souplesse suffisante pour financer la croissance des activités et maintenir ou modifier les taux des dividendes dans le cadre de la politique actuelle sur les dividendes. Au cours du trimestre, la Société s'est conformée aux exigences réglementaires relatives au capital, y compris les lignes directrices concernant le capital publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »), se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire.

### **5.2 Financement**

Puisqu'elle peut accéder à de multiples sources de financement, la Société maintient une solide position de liquidités. La section 8.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société présente une description détaillée des conditions du marché du crédit, des sources de financement de la Société et de ses cotes de crédit. Au 28 septembre 2013, les marges de crédit totalisaient 1,48 milliard de dollars. Les marges de crédit consenties sont disponibles en vertu d'une facilité de crédit syndiqué de 1,18 milliard de dollars d'une durée de quatre ans qui arrivera à échéance en juin 2017, ainsi qu'en vertu de facilités de crédit bilatérales de 300,0 millions venant à échéance en septembre 2014.

DBRS et S&P ont confirmé les notations du crédit de la Société à la suite de la clôture de la transaction de la FPI CT le 23 octobre 2013.

### 5.3 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les trimestres clos le 28 septembre 2013 et le 29 septembre 2012 sont présentées ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	T3 2013	T3 2012 <sup>1</sup>	Cumul annuel T3 2013	Cumul annuel T3 2012 <sup>1</sup>
Projets immobiliers	166,6 \$	44,2 \$	264,8 \$	131,8 \$
Technologies de l'information	29,6	15,5	59,8	51,1 \$
Chaîne d'approvisionnement et centres de distribution	5,8	4,5	12,7	9,4 \$
Autres fins	7,6	3,9	15,0	8,7 \$
Total des dépenses d'investissement <sup>2</sup>	209,6 \$	68,1 \$	352,3 \$	201,0 \$

<sup>1</sup> Les données de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

<sup>2</sup> Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Bien qu'elles respectent le plan de 2013 de la Société, les dépenses d'investissement ont augmenté de 141,5 millions de dollars au cours du trimestre, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'acquisition d'un terrain à des fins de capacité de distribution potentielle future, de la hausse des dépenses d'investissement dans des projets immobiliers, notamment les coûts associés à l'ouverture de magasins de la nouvelle enseigne FGL Sports, des initiatives liées au réseau du Groupe détail, du repositionnement du réseau de magasins Mark's, ainsi que de l'augmentation des dépenses relatives aux initiatives liées au numérique annoncées plus tôt cette année.

*Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.*

Au troisième trimestre de 2012, la Société a annoncé que les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour 2013 devaient se chiffrer entre 400 millions de dollars et 425 millions, en excluant les coûts associés à l'acquisition d'un terrain à des fins de capacité de distribution potentielle future. En date du présent rapport de gestion, les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice 2013 tendent vers le haut de cette fourchette et, comme il est indiqué dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2013, l'acquisition du terrain a été conclue.

À l'exercice 2014, la Société s'attend à ce que les dépenses d'investissement liées à l'exploitation se chiffrent entre 500 millions de dollars et 525 millions. Cette estimation est fondée sur les attentes de la direction quant à la poursuite de l'expansion et de la modernisation du réseau de magasins du secteur Détail, et elle comprend les coûts liés à l'expansion du réseau de magasins FGL Sports, au déploiement de l'assortiment Au foyer et du concept de boutique spécialisée dans les magasins du Groupe détail, aux améliorations apportées au réseau et aux efforts de repositionnement de Mark's, ainsi qu'à l'ajout d'établissements de PartSource et de la Division pétrolière. De plus, le montant prévu des dépenses d'investissement est établi en présumant que d'autres investissements seront effectués en technologies de l'information et pour les initiatives liées au numérique, tant pour le réseau de magasins de la Société que pour les systèmes existants qui soutiennent les activités et la marque de la Société. En plus de la fourchette de dépenses d'investissement de 2014 susmentionnée, la Société s'attend

à engager des coûts additionnels de 75 millions de dollars à 100 millions en vue de la préparation du site et de la planification relativement au terrain qui a été acquis au troisième trimestre de 2013 à des fins de capacité de distribution potentielle future.

## 6. Capitaux propres

### 6.1 Capital social

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2013	29 septembre 2012	29 décembre 2012
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 au 29 septembre 2012; 3 423 366 au 29 décembre 2012)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
76 913 372 actions de catégorie A sans droit de vote (78 020 350 au 29 septembre 2012; 77 720 401 au 29 décembre 2012)	621,3	708,7	687,8
	<b>621,5 \$</b>	<b>708,9 \$</b>	<b>688,0 \$</b>

### 6.2 Dividendes

Au 28 septembre 2013, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 28,1 millions de dollars (24,4 millions en 2012) au taux de 0,35 \$ par action (0,30 \$ par action en 2012).

### 6.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 22 février 2013, la Bourse de Toronto (« TSX ») a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter, entre le 26 février 2013 et le 25 février 2014, un nombre maximal de 2,5 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote.

Au cours du trimestre, la Société a racheté 205 000 actions de catégorie A sans droit de vote dans le cadre de cette offre publique de rachat, au coût de 18,3 millions de dollars. Aucune action n'a été rachetée à des fins d'antidilution.

Pour ce qui est du cumul annuel, la Société a racheté 822 200 actions de catégorie A sans droit de vote dans le cadre de cette offre publique de rachat, pour un coût total de 67,2 millions de dollars, en plus de celles rachetées à des fins d'antidilution.

Au premier trimestre de 2013, la Société a annoncé son intention, sous réserve de certaines conditions, de racheter ses actions de catégorie A sans droit de vote pour un minimum de 100 millions de dollars, en plus de celles rachetées à des fins d'antidilution, au cours de 2013. Pour atteindre cet objectif, la Société prévoit continuer de racheter des actions dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'ici la fin de 2013.

#### **6.4 Contrats dérivés sur actions**

La Société conclut des contrats dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions et aux régimes d'octroi d'unités d'actions au rendement. La Société n'a pas conclu d'autre contrat dérivé sur actions au cours du trimestre.

### **7. Questions fiscales**

---

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement à l'état des vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées dans la section 9 du rapport de gestion qui figure dans le Rapport annuel 2012 de la Société.

Une demande a été présentée à l'Agence du revenu du Canada pour des crédits d'impôt de recherche scientifique et développement expérimental pour les investissements de la Société dans certains projets de technologies de l'information admissibles d'une période antérieure. Aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre dans les états financiers intermédiaires consolidés de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013, l'impôt sur le résultat a augmenté de 10,1 millions de dollars (1,1 million en 2012) et de 11,9 millions (2,8 millions en 2012), respectivement, en raison d'une charge liée aux options sur actions non déductible. Pour chacune des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013, l'impôt sur le résultat a été partiellement compensé par un avantage d'un montant de 4,2 millions de dollars (1,0 million en 2012) lié à des ajustements apportés à l'impôt estimatif à payer d'exercices antérieurs.

*Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.*

Au troisième trimestre de 2012, la Société a annoncé que le taux d'imposition effectif de 2013 devait s'établir à 27,4 pour cent. La direction estime actuellement le taux d'imposition effectif de 2013 à environ 28,0 pour cent, principalement en raison de la charge liée à la rémunération fondée sur des actions plus élevée que prévue initialement.

À l'exercice 2014, la Société prévoit que le taux d'imposition effectif s'établira à environ 27,0 pour cent. Ce taux tient compte de l'incidence estimée de la FPI CT en fonction de ses activités prévues en 2014, qui sont présentées dans les prospectus provisoire et définitif, ainsi que de la diminution de la charge liée aux options sur actions prévue par rapport à 2013.

## **8. Regroupement d'entreprises**

---

### **8.1 Acquisition de Les Équipements Sportifs Pro Hockey Life Inc.**

En août 2013, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de PHL, un détaillant canadien d'articles de sport qui compte 23 magasins urbains d'articles de hockey haut de gamme répartis dans cinq provinces canadiennes, sous différents noms commerciaux. L'acquisition constitue un développement naturel des activités de la Société dans le secteur des articles de sport.

La Société a renoncé à la condition liée à l'approbation de l'acquisition par le Bureau de la concurrence avant la clôture. Le Commissaire de la concurrence peut présenter une demande au Tribunal de la concurrence à l'égard de ce type de fusion dans un délai de un an suivant la conclusion de la transaction.

Le tableau suivant présente la contrepartie totale transférée, ainsi que les estimations préliminaires de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et du goodwill comptabilisés en raison de l'acquisition.

(en millions de dollars canadiens)

Total de la contrepartie transférée	58,0	\$
Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris		
Créances clients et autres débiteurs	0,2	
Stocks de marchandises	47,9	
Charges payées d'avance et dépôts	1,4	
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3,7	
Immobilisations incorporelles	14,1	
Immobilisations corporelles	10,4	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(37,4)	
Emprunts à court terme	(21,8)	
Impôt différé	(4,8)	
Autres passifs à long terme	(3,3)	
Actifs identifiables acquis et passifs repris, montant net	10,4	
Goodwill	47,6	\$

Le goodwill comptabilisé au moment de l'acquisition de PHL est principalement attribuable au potentiel de croissance future attendu de l'élargissement de la clientèle des magasins PHL/Sport Gilbert Rousseau/L'Entrepôt du hockey, du réseau de magasins et de l'accès au segment de clientèle haut de gamme urbain du marché de l'équipement de hockey.

Aucun montant du goodwill comptabilisé ne devrait être déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

## **9. Méthodes et estimations comptables**

### **9.1 Estimations comptables critiques**

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses qui sont censées être raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les méthodes et les estimations comptables présentées en détail à la note 2 des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2013 de la Société n'exigent pas que nous formulions des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune des estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'Annexe 51-102F1 publiée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, exception faite des éléments présentés ci-après.

De l'avis de la Société, les provisions pour perte de valeur relative aux créances des Services Financiers sont considérées comme une « estimation comptable critique ». Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective qu'une dépréciation du portefeuille de prêts est survenue. Les provisions pour perte de valeur sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation spécifique. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées. La Société utilise un modèle de taux graduel qui a recours à une analyse statistique des données historiques, aux indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le montant en dollars des prêts qui seront radiés ultérieurement. La perte estimative correspond à l'écart entre la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisée au taux d'intérêt effectif initial du portefeuille, et la valeur comptable de ce dernier. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échéancier prévu des recouvrements futurs sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

## **9.2 Changements de méthodes comptables**

### **Nouvelles normes entrées en vigueur**

#### **États financiers consolidés**

En mai 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui remplace des parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et la totalité de Standing Interpretation Committee 12, *Consolidation – Entités ad hoc* (« SIC-12 »). IFRS 10 définit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés d'un investisseur qui contrôle une ou plusieurs entités émettrices. La norme exige que l'investisseur consolide une entité émettrice s'il est exposé aux rendements variables du fait de sa participation dans l'entité émettrice ou s'il possède des droits sur ces rendements variables, et s'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. IAS 27 a donc été modifiée, mais elle contient toujours les directives existantes s'appliquant aux états financiers individuels. IFRS 10 et les modifications apportées à IAS 27 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La mise en œuvre d'IFRS 10 et des modifications à IAS 27 n'a pas eu d'incidence sur la Société.

#### **Partenariats**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige qu'un coentrepreneur classe sa participation dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'activité commune. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'option précédente, qui permettait de comptabiliser les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle, a été éliminée. Dans le cas d'une

activité commune, le coentrepreneur comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité contrôlée. IFRS 11 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La mise en œuvre d'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence sur la Société.

### **Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui définit les obligations d'information à l'égard des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation. Cette norme reprend les obligations d'information existantes et contient de nouvelles obligations d'information importantes qui portent sur la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.

Par suite de la publication d'IFRS 10 et d'IFRS 11, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), a été modifiée. IAS 28 contient des directives sur la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises et sur l'application de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

IFRS 12 et les modifications apportées à IAS 28 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'entrée en vigueur d'IFRS 12 nécessite la présentation d'informations supplémentaires dans les notes annexes aux états financiers annuels. Les modifications apportées à IAS 28 n'ont pas eu d'incidence sur la Société.

### **Évaluation de la juste valeur**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui contient tous les détails de l'évaluation de la juste valeur et des obligations d'information s'appliquant à l'ensemble des IFRS. La nouvelle norme clarifie le fait que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché, à la date d'évaluation. Elle définit aussi les obligations d'information relatives à l'évaluation de la juste valeur. Aux termes des IFRS antérieures, les directives sur l'évaluation et la présentation de la juste valeur étaient réparties entre les différentes normes qui exigent le recours à la juste valeur et, dans de nombreux cas, elles n'établissaient pas une base d'évaluation claire ni des obligations cohérentes. IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'entrée en vigueur d'IFRS 13 a entraîné la présentation d'informations supplémentaires dans la note 14 des états financiers intermédiaires.

## Présentation des autres éléments du résultat global

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), qui exige maintenant que les sociétés regroupent dans les autres éléments du résultat global les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net. Les modifications confirment les exigences actuelles selon lesquelles les composantes des autres éléments du résultat global et du bénéfice net doivent être présentées dans un seul état ou dans deux états consécutifs. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. La mise en application des modifications apportées à IAS 1 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers intermédiaires de la Société.

## Avantages postérieurs à l'emploi

En juin 2011, l'IASB a apporté des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), qui s'appliquent aux régimes à prestations définies. Selon les modifications apportées à la norme, il n'est plus possible de reporter les écarts actuariels (méthode appelée l'approche du corridor); les variations découlant de la réévaluation des actifs et des passifs des régimes à prestations définies doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global, dans les états du résultat global, et de nouvelles obligations d'information ont été ajoutées. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces modifications, qui ont été appliquées de façon rétrospective, n'ont pas eu d'incidence importante sur la Société, car cette dernière comptabilise déjà immédiatement tout écart actuariel dans les autres éléments du résultat global. De plus, les prestations liées aux crédits au titre des services passés, qui étaient auparavant comptabilisées au titre des avantages du personnel dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés résumés, ont été reclassées dans les bénéfices non distribués. Compte tenu de la mise en œuvre rétroactive de la norme, l'incidence cumulative sur les soldes antérieurs se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Augmentation (diminution)		
	29 décembre 2012	29 septembre 2012	31 décembre 2011
Autres passifs à long terme	(1,0) \$	(1,3) \$	(1,3) \$
Actif d'impôt différé	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Bénéfices non distribués	0,7	1,0	1,0

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2012, il n'y a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés résumés de résultat ni sur les flux de trésorerie générés figurant aux tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie.

## **Informations à fournir sur les instruments financiers : compensation des actifs et des passifs**

En décembre 2011, l'IASB a modifié IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »), afin d'exiger de nouvelles informations à fournir sur l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. La modification apportée à IFRS 7 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et doit être appliquée de façon rétrospective. La mise en œuvre de la modification à IFRS 7 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Société.

## **Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées**

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 28 décembre 2013 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires de la Société.

## **Classement et évaluation des instruments financiers**

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers : Classement et évaluation* (« IFRS 9 »), qui comprenait des directives de classement et d'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, des exigences s'appliquant aux passifs financiers ont été ajoutées à IFRS 9. IFRS 9 remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Dans le cas des actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Pour ce qui est des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit de la Société sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le bénéfice net, à moins que cela n'entraîne une non-concordance comptable. Une non-concordance comptable peut survenir lorsque des passifs financiers évalués à la juste valeur sont gérés avec des actifs qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Une non-concordance comptable pourrait ainsi se produire en raison du fait que la totalité de la variation de la juste valeur des actifs financiers serait présentée en résultat net, mais qu'une portion de la variation de la juste valeur des passifs financiers connexes ne le serait pas. IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

### **Présentation des instruments financiers : compensation des actifs et des passifs**

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), afin de clarifier les exigences en matière de compensation d'un actif ou d'un passif financier dans les états financiers. Les modifications à IAS 32 seront appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle des modifications apportées à IAS 32.

### **9.3 Mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR**

La Société utilise certaines mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR et elle estime que celles-ci fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société, pour les raisons décrites ci-dessous.

Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR; elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures présentées par d'autres sociétés ouvertes sous des intitulés semblables et ne doivent pas être considérées en remplacement des autres mesures financières définies conformément aux PCGR.

#### **Mesures clés de rendement opérationnel**

##### **Ventes au détail**

Les ventes au détail font référence à la valeur aux points de vente (par exemple, à la caisse enregistreuse) de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins Canadian Tire exploités par des marchands, les magasins franchisés Mark's, PartSource et FGL Sports, les magasins exploités par des détaillants de la Division pétrolière et les succursales de toutes les enseignes, et elles ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société. Les produits, qui sont présentés dans les états financiers consolidés de la Société, comprennent la vente de biens aux marchands Canadian Tire et aux franchisés Mark's, PartSource et FGL Sports, les ventes d'essence par l'entremise d'agents ainsi que la vente de biens aux clients de détail dans les succursales de Mark's, de PartSource et de FGL Sports.

La direction est d'avis que les ventes au détail et les données de comparaison d'un exercice à l'autre fournissent des informations utiles aux investisseurs, qui s'attendent à obtenir ces informations et s'y réfèrent en vue d'évaluer la taille et la vitalité financière du réseau de magasins de détail. Ces mesures servent également d'indication de la solidité de la marque de la Société, ce qui a finalement une incidence sur sa performance financière consolidée.

De plus, à compter du premier trimestre de 2013, les ventes au détail incluent la valeur de tous les biens et services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels. Afin d'améliorer la comparabilité de la mesure des ventes au détail dans l'ensemble des enseignes de détail de la Société et de l'industrie du détail, depuis le troisième trimestre de 2012, la définition des ventes au détail de Mark's a été harmonisée avec celle des autres entreprises au sein de la Société. Au premier trimestre de 2013, FGL Sports a harmonisé son calendrier hebdomadaire des ventes avec celui du Groupe détail et de Mark's.

Au troisième trimestre de 2013, FGL Sports a fait un changement à la façon dont elle définit ses ventes au détail. Par conséquent, les ventes de 18 magasins de vente au détail non franchisés de la Société qui exercent de façon ponctuelle des activités de gros dans des salons commerciaux ont été éliminées du calcul des ventes au détail. Les chiffres et les mesures de l'exercice précédent ont été retraités. Les définitions des ventes des enseignes du groupe Détail se trouvent à la section 4.2 du présent rapport de gestion et dans le glossaire, qui se trouve à la fin du Rapport annuel 2012.

### **Ventes dans les magasins semblables**

Les ventes dans les magasins semblables sont la mesure qu'utilise la direction, et la mesure la plus communément utilisée dans le secteur du commerce de détail, pour comparer la croissance des ventes au détail de façon plus uniforme à l'échelle du secteur. Les résultats de ventes dans les magasins semblables de l'exercice précédent ont été retraités pour tenir compte du changement de la définition des ventes au détail de FGL Sports susmentionné. Les ventes dans les magasins semblables des enseignes du Groupe détail, de Mark's et de FGL Sports sont définies dans la section 4.2 du présent rapport de gestion et dans le glossaire, qui se trouve à la fin du Rapport annuel 2012.

### **Comparaison des ventes par pied carré**

Les comparaisons des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permettent de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. À compter du deuxième trimestre de 2013, FGL Sports présente cette mesure de façon distincte dans la section 4.2 du présent rapport de gestion. Les résultats de ventes du troisième trimestre de 2013 et de l'exercice précédent ont été retraités pour tenir compte du changement de la définition des ventes au détail de FGL Sports susmentionné. La définition des ventes par pied carré des enseignes du Groupe détail, de Mark's et de FGL Sports se trouve également dans cette section.

### **Bénéfice opérationnel**

Le bénéfice opérationnel s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat, et il est comptabilisé dans les états financiers consolidés de la Société. La direction est d'avis que le bénéfice opérationnel est une mesure souvent utilisée par les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation de crédit pour évaluer et comparer la performance de la Société par rapport aux attentes et aux autres sociétés.

### **Rendement du capital investi dans les activités de détail**

La Société estime que le rendement du capital investi dans les activités de détail est utile pour évaluer le rendement du capital investi dans divers actifs de détail. Au premier trimestre de 2013, la direction a changé la définition du rendement du capital investi dans les activités de détail afin de mieux refléter les modèles d'affaires du secteur Détail et d'améliorer la comparabilité de la mesure à l'échelle du secteur du commerce de détail. Le rendement du capital investi dans les activités de détail est maintenant défini comme étant le bénéfice après impôt, mais avant les charges d'intérêts et les paiements minimaux au titre de la location simple du secteur Détail, divisé par le capital moyen investi du secteur Détail. Le capital investi constitue la somme du total des actifs du secteur Détail moins les passifs courants du secteur Détail, à l'exclusion de la tranche à court terme de la dette à long terme, augmenté des contrats de location simple capitalisés. Les mesures de l'exercice précédent ont été retraitées.

### **Mesures financières non définies par les PCGR**

#### **BAIIA**

Le tableau des résultats financiers consolidés de la section 4.1 du présent rapport de gestion présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, des charges d'intérêts nettes et de la dotation aux amortissements (BAIIA) avec les mesures du bénéfice net conformes aux PCGR présentées dans les comptes consolidés résumés de résultat pour les périodes closes le 28 septembre 2013 et le 29 septembre 2012. La direction utilise principalement le BAIIA pour évaluer le rendement de ses activités de détail courantes et sa capacité de générer des flux de trésorerie.

## **10. Gestion des risques d'entreprise**

---

La Société adopte une approche stratégique à l'égard de la gestion des risques en accord avec son modèle de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») afin d'atténuer l'incidence des risques principaux sur ses affaires et sur ses activités. Le modèle de GRE énonce les principes et les outils permettant d'identifier, d'évaluer, de prioriser, de surveiller et de gérer les risques d'une manière efficace et uniforme au sein de la Société.

Les sections 11 et 11.2, respectivement, du rapport de gestion présenté dans le Rapport annuel 2012 présentent en détail le modèle de GRE et les risques principaux gérés de manière constante par la Société.

La direction examine les risques de façon continue et n'a identifié aucun nouveau risque principal au cours du troisième trimestre de 2013.

## 11. Contrôles et procédures

---

### Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2013, il n'y a eu aucun changement quant au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière, mis à part le changement indiqué ci-après.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur *l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a restreint l'étendue de la conception des contrôles et des procédures de présentation de l'information de la Société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures de PHL. La limitation de l'étendue est principalement basée sur le temps nécessaire pour évaluer les contrôles et les procédures de présentation de l'information de PHL et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière de façon uniforme avec les autres activités de la Société.

D'autres détails portant sur l'acquisition de PHL sont présentés à la section 8 du présent rapport de gestion et à la note 15 des notes annexes aux états financiers consolidés résumés non audités du troisième trimestre de 2013 de la Société.

## 12. Obligations contractuelles

---

La Société a diverses obligations liées à la dette à long terme, aux contrats de location-financement, aux contrats de location simple, aux achats, aux dépôts des Services Financiers, ainsi que d'autres obligations. Veuillez vous reporter à la section 8.3.1 du rapport de gestion présenté dans notre Rapport annuel 2012 pour une description complète des montants impayés pour l'exercice clos le 29 décembre 2012.

Au cours de la période allant du 30 décembre 2012 au 28 septembre 2013, la Société a conclu plusieurs ententes liées au sport et contrats de promotion :

- Au cours du premier trimestre de 2013, Canadian Tire, Sport Chek et Sports Experts ont conclu une entente de huit ans afin de devenir Grand partenaire national de l'équipe olympique canadienne, ainsi que des ententes avec le Comité paralympique canadien, l'Association canadienne de soccer, Patinage Canada, l'Association canadienne de hockey, Alpine Canada Alpin et Canada-Snowboard.
- Au cours du deuxième trimestre de 2013, Canadian Tire, Sport Chek, Sports Experts et Mark's ont conclu une entente de huit ans afin de devenir le partenaire principal des Sénateurs d'Ottawa. L'entente comprend divers droits et actifs, notamment les droits de dénomination du centre des Sénateurs, qui s'appelle maintenant le Centre Canadian Tire.

- Au cours du troisième trimestre de 2013, la Société a signé un contrat de promotion de dix ans avec Maple Leaf Sports and Entertainment Limited qui comprend divers droits pour certaines enseignes des entreprises de la famille Canadian Tire.
- Au cours de l'exercice, la Société a signé des contrats de promotion avec onze athlètes olympiques canadiens.

Les modalités financières des ententes de partenariat et des contrats de promotion ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers consolidés de la Société en 2013 ni pendant la durée des ententes.

Mises à part les ententes de partenariat mentionnées, il n'y a pas eu de changement important à l'égard des obligations contractuelles de la Société par rapport à celles établies en date du 29 décembre 2012.

## **13. Responsabilité sociale et environnementale**

---

### **13.1 Aperçu**

La Société intègre des pratiques commerciales responsables et durables dans ses valeurs, ses activités et sa stratégie. Les deux prochaines sections présentent des renseignements sur des initiatives, des politiques et des programmes sociaux et environnementaux sélectionnés relatifs aux activités commerciales de la Société.

### **13.2 Activités au sein des collectivités et Bon départ de Canadian Tire**

L'esprit caritatif de la Société se traduit par le travail de son organisme caritatif, appelé Bon départ de Canadian Tire. Son programme signature, Bon départ de Canadian Tire, aide les jeunes financièrement défavorisés à participer à des activités sportives et récréatives et, ce faisant, à acquérir des aptitudes sociales dont ils bénéficieront toute leur vie. Le programme aide en contribuant aux frais d'inscription, à l'achat d'équipement et au transport. Par l'intermédiaire de ses 332 sections actives et de plus de 3 000 partenaires communautaires, Bon départ de Canadian Tire a financé les frais dans le cadre de ce programme pour plus de 632 000 enfants depuis son lancement en 2005.

Au cours du troisième trimestre de 2013, Bon départ a recueilli plus de 5,8 millions de dollars à l'échelle du Canada, permettant à plus de 28 000 enfants de participer à des activités sportives et récréatives.

La Société a toujours eu à cœur d'aider les Canadiens à profiter de la vie au Canada. Les entreprises de la famille Canadian Tire sont fières de soutenir des initiatives locales qui sont menées au sein de toutes nos enseignes au moyen d'un soutien communautaire et organisationnel, comme le sport amateur, les programmes de prévention des blessures et le secours en cas de catastrophe.

### **13.3 Développement durable de l'entreprise**

#### **Stratégie et aspirations**

La stratégie en matière de viabilité de l'entreprise soutient les objectifs stratégiques de la Société tels qu'ils sont énoncés à la section 5.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012. Il s'agit d'une stratégie d'innovation visant à tirer des avantages économiques et à réaliser des gains de productivité grâce à l'amélioration de la performance environnementale en intégrant des mesures de durabilité au sein des activités commerciales.

#### **Évaluation et rapport**

La Société fait un rapport annuellement sur son empreinte environnementale et trimestriellement sur les avantages tirés des initiatives additionnelles de développement durable, évaluées en fonction de prévisions annuelles.

#### **Empreinte environnementale**

Veillez vous reporter à la section 13.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 pour la plus récente évaluation de l'empreinte environnementale de la Société.

#### **Initiatives additionnelles**

Le tableau suivant résume les projets qui ont été réalisés en 2013, ainsi que les économies de coûts annualisées prévues relatives à ces projets, qui sont estimées à 3,7 millions de dollars. De plus, les avantages environnementaux annualisés prévus devraient entraîner des gains d'efficacité énergétique de 11 pour cent et une réduction de la quantité annuelle de déchets de plus de 1 350 tonnes.

Secteur de la chaîne de valeur	Avantages économiques	Avantages environnementaux	
	(\$)	Consommation énergétique (pourcentage d'amélioration <sup>1</sup> )	Réduction de la quantité de déchets (tonnes)
<b>Produits</b> Réduction de la consommation énergétique en raison du transport de produits et d'emballages optimisés et de la réduction des déchets (réduction des emballages, des dommages et des déchets liés aux produits)	865 000 \$	17 %	1 317
<b>Transport des produits</b> Réduction de la consommation énergétique en raison de l'utilisation de modes de transport et de véhicules à faible consommation d'essence (un train routier, par exemple)	91 000	40 %	s.o.
<b>Activités de détail</b> Réduction de la consommation énergétique des bâtiments et des activités au moyen d'initiatives d'efficacité énergétique (p. ex., nouvelles constructions, réaménagements et optimisation des panneaux de signalisation)	2 739 000	11 %	36
<b>Total</b>	<b>3 695 000 \$</b>	<b>11 %</b>	<b>1 353</b>

<sup>1</sup> Les améliorations représentent les économies réalisées comparativement au scénario de référence, qui est défini comme étant « ce qui serait le plus probablement arrivé en l'absence d'un projet de développement durable ». Les améliorations concernent des projets précis réalisés au cours du trimestre et ne représentent pas la totalité des améliorations apportées au secteur de la chaîne de valeur.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les rapports de performance du développement durable de la Société, à l'adresse <http://corp.canadiantire.ca/FR/MAD/BusinessSustainability/Pages/OurProgressReports.aspx>.

## 14. Intention de recherche d'un partenaire financier

Conformément à son annonce du 8 août 2013, au cours du trimestre, la Société a entamé le processus de recherche d'un partenaire financier relativement à l'actif lié aux cartes de crédit de sa division des Services Financiers et à la capitalisation connexe. La Société a l'intention de passer un accord avec un partenaire financier si les exigences stratégiques et financières de la Société sont satisfaites. Le processus de recherche devrait prendre environ douze mois.

## 15. Événements postérieurs

---

### **Premier appel public à l'épargne de la Fiducie de placement immobilier CT (« FPI CT »)**

En octobre 2013, dans le cadre de l'acquisition indirecte d'un portefeuille de propriétés de la Société pour un prix d'achat total d'environ 3,5 milliards de dollars, la FPI CT a réalisé un premier appel public à l'épargne relativement à 30 302 500 de ses parts de fiducie (les « parts ») pour un montant de 303,0 millions, moins les frais de placement d'environ 23,7 millions, pour un produit net de 279,3 millions. Le premier appel public à l'épargne comprenait l'exercice d'une option de surallocation de 39,5 millions de dollars. Les parts ont été émises au prix de 10,00 \$ par part. Après l'exercice de l'option de surallocation, la Société avait une participation réelle de 83,1 pour cent dans la FPI CT parce qu'elle détenait 59 711 094 parts, d'une valeur de 597,1 millions de dollars, et toutes les parts de société en commandite de catégorie B de la Société en commandite FPI CT (la « société en commandite »), une filiale en propriété exclusive de la FPI CT, d'une valeur de 895,6 millions. Les parts de société en commandite de catégorie B sont économiquement équivalentes à des parts et échangeables contre de telles parts.

Parallèlement à la clôture du premier appel public à l'épargne, la société en commandite a émis des parts de société en commandite de catégorie C pour un montant de rachat total de 1,8 milliard de dollars, lesquelles sont toutes détenues par la Société. Les parts de société en commandite de catégorie C sont émises en neuf séries et sont assorties de taux de distribution annuel allant de 3,5 pour cent à 5,0 pour cent pour la période fixe initiale.

La FPI CT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale qui détient, par l'entremise de la société en commandite, un portefeuille de propriétés réparties géographiquement principalement constitué de magasins de détail Canadian Tire, des commerces de détail gravitant autour de Canadian Tire et d'un centre de distribution.

Compte tenu de sa participation donnant le contrôle, la Société consolidera la FPI CT et éliminera toutes les transactions entre la Société et la FPI CT. Elle continuera de comptabiliser le portefeuille de propriétés selon la méthode du coût historique dans ses états financiers consolidés. La tranche du bénéfice et de l'actif net de la FPI CT attribuable aux porteurs de parts publics sera présentée à titre de participation ne donnant pas le contrôle dans les bilans consolidés et les comptes consolidés de résultat.

## **16. Autres communications aux investisseurs**

---

### **Mise en garde relative aux informations prospectives**

Le présent document contient des informations de nature prospective qui sont fondées sur les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme les résultats financiers et opérationnels futurs de la Société. Les déclarations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, les affirmations concernant les éléments suivants :

- les objectifs stratégiques de la Société, décrits à la section 2.2;
- les aspirations financières de la Société, décrites à la section 3;
- les dépenses d'investissement normales liées à l'exploitation de la Société, décrites à la section 5.3;
- l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, décrite à la section 6.3;
- le taux d'imposition effectif de la Société, décrit à la section 7;
- les aspirations de la Société en matière de développement durable de l'entreprise et les avantages prévus connexes, décrites à la section 13.3;
- l'intention de la Société de rechercher un partenaire financier pour son portefeuille de cartes de crédit, décrite à la section 14.

Les déclarations prospectives sont fournies afin de présenter de l'information sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière prévue de la Société, nos résultats opérationnels et notre contexte opérationnel. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Toutes les déclarations, autres que celles portant sur des faits historiques, qui figurent dans le présent document peuvent constituer des informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations ayant trait aux attentes de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives futurs possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, les actions de la Société et les résultats de ces actions, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « prévoir », « continuer » ou la forme négative de ces mots, ou par des variantes similaires. Les informations prospectives reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et sur des avis donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces déclarations sont faites.

De par leur nature, les informations prospectives nous obligent à poser des hypothèses et elles comportent des risques et des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses posées par la Société soient incorrectes et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas.

Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce document reposent sur des renseignements et des hypothèses qui sont actuels, raisonnables et complets, elles sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés pour diverses raisons. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, comprennent a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de Canadian Tire à attirer et à conserver des employés, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que des exploitants de magasins et des franchisés de PartSource, de Mark's et de FGL Sports de qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec ces parties; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, à la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, aux modifications de nature législative, à la réglementation, à la concurrence, à la saisonnalité, au prix des marchandises et à l'interruption des activités, aux relations de la Société avec les fournisseurs et les fabricants et à la modification de prises de position faisant autorité en comptabilité actuelles, le risque d'atteinte à la réputation des marques dont Canadian Tire fait la promotion et le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; et f) la structure financière, la stratégie de financement, les programmes de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société. Il est important de noter que la liste de facteurs et d'hypothèses qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les informations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des attentes actuelles, veuillez vous reporter aux rubriques 4.4.1.2, « Risques d'entreprise du secteur Détail », 4.4.2.2, « Risques d'entreprise du secteur Services Financiers », et 9, « Gestion des risques d'entreprise », du présent rapport de gestion, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections. Veuillez également vous reporter à la rubrique intitulée « Facteurs de risques » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice 2012 et aux rubriques 7.5.1.2, « Risques d'entreprise du secteur Détail », 7.5.2.2, « Risques d'entreprise du secteur Services Financiers », et 11, « Gestion des risques d'entreprise », du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections, de même qu'aux documents publics déposés par la Société Canadian Tire, disponibles sur les sites suivants : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.corp.canadiantire.ca](http://www.corp.canadiantire.ca).

Les déclarations contenant des informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de ces déclarations sur les activités de la Société. Par exemple, elles ne reflètent pas l'incidence de toute cession, acquisition, radiation d'actifs ou autre charge annoncée ou engagée après que ces déclarations ont été formulées.

Les déclarations et informations prospectives présentées dans ce document reflètent certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque information prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être formulée en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sous réserve des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion, ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites, ne fait pas partie de ce rapport de gestion. Les références à des sites Web dans le présent rapport ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

### **Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs**

Le site Web de la Société (<http://corp.canadiantire.ca/Fr/Investors>) fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- les rapports trimestriels;
- les fiches d'information trimestrielles;
- les conférences téléphoniques diffusées sur le Web (archivées pendant un an).

D'autres documents d'information sur la Société ont été déposés par voie électronique auprès de diverses autorités de réglementation au Canada par l'entremise de SEDAR et sont disponibles en ligne à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et auprès du BSIF, qui est la principale autorité de réglementation de la Banque Canadian Tire, une filiale de Canadian Tire.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez appeler Lisa Greatrix au 416-480-8725 ou envoyer un courriel à l'adresse [investor.relations@cantire.com](mailto:investor.relations@cantire.com).

Le 7 novembre 2013

## Bilans consolidés résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Au 28 septembre 2013	Au 29 septembre 2012 (note 17)	Au 29 décembre 2012 (note 17)
<b>ACTIF</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11)	408,2 \$	262,2 \$	1 015,5 \$
Placements à court terme	184,8	252,0	168,9
Créances clients et autres débiteurs	720,7	779,1	750,6
Créances sur prêts (note 9)	4 398,1	4 093,5	4 265,7
Stocks de marchandises	1 736,1	1 839,9	1 503,3
Impôt sur le résultat à recouvrer	40,9	35,9	47,5
Charges payées d'avance et dépôts	81,4	76,8	39,1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	10,1	20,4	5,5
<b>Total des actifs courants</b>	<b>7 580,3</b>	<b>7 359,8</b>	<b>7 796,1</b>
Créances à long terme et autres actifs	718,4	699,7	681,2
Placements à long terme	129,3	156,9	182,7
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 136,7	1 089,6	1 089,9
Immeubles de placement	92,3	76,0	95,1
Immobilisations corporelles	3 463,2	3 325,7	3 343,5
Impôt différé	36,6	44,0	40,1
<b>Total de l'actif</b>	<b>13 156,8 \$</b>	<b>12 751,7 \$</b>	<b>13 228,6 \$</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes bancaires (note 11)	67,2 \$	113,8 \$	86,0 \$
Dépôts	1 371,5	1 154,9	1 311,0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 940,2	1 738,6	1 631,3
Provisions	183,6	176,3	185,8
Emprunts à court terme	119,9	133,5	118,9
Emprunts	630,7	650,2	623,7
Impôt à payer	41,4	32,2	53,0
Tranche à court terme de la dette à long terme	272,8	661,3	661,9
<b>Total des passifs courants</b>	<b>4 627,3</b>	<b>4 660,8</b>	<b>4 671,6</b>
Provisions à long terme	35,9	49,4	54,8
Dettes à long terme	2 077,3	1 912,2	2 336,0
Dépôts à long terme	1 093,2	1 196,6	1 111,8
Impôt différé	91,6	83,1	77,7
Autres passifs à long terme	229,1	204,7	212,4
<b>Total du passif</b>	<b>8 154,4</b>	<b>8 106,8</b>	<b>8 464,3</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social (note 10)	621,5	708,9	688,0
Surplus d'apport	3,5	2,8	2,9
Cumul des autres éléments du résultat global	13,5	(17,0)	(1,7)
Bénéfices non distribués	4 363,9	3 950,2	4 075,1
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>5 002,4</b>	<b>4 644,9</b>	<b>4 764,3</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>13 156,8 \$</b>	<b>12 751,7 \$</b>	<b>13 228,6 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

**Comptes consolidés résumés de résultat (non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012
		(note 17)		(note 17)
<b>Produits</b> (note 5)	<b>2 956,0 \$</b>	2 829,8 \$	<b>8 456,9 \$</b>	8 260,5 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 6)	<b>(2 026,9)</b>	(1 970,8)	<b>(5 817,1)</b>	(5 757,0)
<b>Marge brute</b>	<b>929,1</b>	859,0	<b>2 639,8</b>	2 503,5
Autres (charges) produits	<b>(0,8)</b>	0,8	<b>3,2</b>	0,5
Charges opérationnelles				
Coûts de distribution	<b>(85,8)</b>	(89,0)	<b>(255,2)</b>	(267,8)
Frais de vente et de marketing	<b>(427,8)</b>	(396,1)	<b>(1 233,5)</b>	(1 174,8)
Frais administratifs	<b>(183,5)</b>	(163,7)	<b>(555,2)</b>	(508,0)
Total des charges opérationnelles (note 7)	<b>(697,1)</b>	(648,8)	<b>(2 043,9)</b>	(1 950,6)
<b>Bénéfice opérationnel</b>	<b>231,2</b>	211,0	<b>599,1</b>	553,4
Produits financiers	<b>4,8</b>	4,5	<b>15,2</b>	13,0
Charges financières	<b>(29,9)</b>	(36,2)	<b>(95,1)</b>	(105,8)
Charges financières nettes	<b>(25,1)</b>	(31,7)	<b>(79,9)</b>	(92,8)
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>206,1</b>	179,3	<b>519,2</b>	460,6
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>(60,6)</b>	(47,9)	<b>(145,8)</b>	(124,5)
<b>Bénéfice net</b>	<b>145,5 \$</b>	131,4 \$	<b>373,4 \$</b>	336,1 \$
<b>Bénéfice par action de base</b>	<b>1,81 \$</b>	1,61 \$	<b>4,62 \$</b>	4,13 \$
<b>Bénéfice par action dilué</b>	<b>1,79 \$</b>	1,61 \$	<b>4,60 \$</b>	4,11 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :</b>				
De base	<b>80 448 073</b>	81 444 801	<b>80 791 633</b>	81 448 818
Dilué	<b>81 080 891</b>	81 814 873	<b>81 238 763</b>	81 819 333

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

## États consolidés résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012 (note 17)	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012 (note 17)
<b>Bénéfice net</b>	<b>145,5 \$</b>	131,4 \$	<b>373,4 \$</b>	336,1 \$
<b>Autres éléments du bénéfice global</b>				
<b>Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :</b>				
Couvertures de flux de trésorerie :				
(Perte) profit, déduction faite de l'impôt de 9,2 \$ et de 13,5 \$ (16,6 \$ et 12,2 \$ en 2012)	<b>(25,1)</b>	(43,3)	<b>38,0</b>	(32,2)
Reclassement (du profit) de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 5,8 \$ et de 8,2 \$ (0,9 \$ et 2,1 \$ en 2012)	<b>(15,8)</b>	2,2	<b>(22,7)</b>	5,6
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de 0,1 \$ et de néant (0,1 \$ et 0,1 \$ en 2012)	<b>(0,2)</b>	(0,2)	<b>(0,2)</b>	(0,2)
Actifs financiers disponibles à la vente :				
Profit, déduction faite de l'impôt de néant et de néant (0,1 \$ et 0,2 \$ en 2012)	–	0,2	<b>0,1</b>	0,4
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de néant et de néant (néant et 0,6 \$ en 2012)	–	(0,1)	–	(1,6)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(41,1)</b>	(41,2)	<b>15,2</b>	(28,0)
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>104,4 \$</b>	90,2 \$	<b>388,6 \$</b>	308,1 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

**Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012 (note 17)	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012 (note 17)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>				
<b>Activités opérationnelles</b>				
Bénéfice net	145,5 \$	131,4 \$	373,4 \$	336,1 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Perte de valeur brute relative aux créances sur prêts (note 9)	84,3	81,2	238,7	241,7
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement (note 7)	63,9	62,6	187,0	182,8
Charge d'impôt	60,6	47,9	145,8	124,5
Charges financières nettes	25,1	31,7	79,9	92,8
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 7)	24,2	21,5	68,6	64,5
Variations de la juste valeur des instruments dérivés	(6,4)	1,6	(12,6)	(5,3)
Impôt différé	7,4	15,4	7,0	20,0
Autres	3,4	3,1	(1,9)	10,3
	<b>408,0</b>	<b>396,4</b>	<b>1 085,9</b>	<b>1 067,4</b>
Variations du fonds de roulement opérationnel et autres (note 11)	(87,1)	(202,7)	74,3	(323,5)
Variations des créances sur prêts	(152,6)	(130,7)	(363,7)	(275,9)
Variations des dépôts	57,3	27,1	38,9	64,3
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt sur le résultat</b>				
impôt sur le résultat	225,6	90,1	835,4	532,3
Intérêts versés	(16,0)	(38,2)	(87,2)	(114,3)
Intérêts reçus	2,7	2,2	9,1	5,9
Impôt payé	(26,7)	(27,0)	(143,2)	(112,3)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>185,6</b>	<b>27,1</b>	<b>614,1</b>	<b>311,6</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisition des Équipements Sportifs Pro Hockey Life Inc. (note 15)	(58,0)	–	(58,0)	–
Acquisition de placements à court terme	(37,3)	(56,6)	(69,5)	(217,8)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	51,0	72,8	136,5	231,6
Acquisition de placements à long terme	–	(24,1)	(30,0)	(104,4)
Produit à la cession de placements à long terme	–	–	0,4	4,7
Ajouts aux immobilisations corporelles et aux immeubles de placement	(164,6)	(56,5)	(293,2)	(159,5)
Produit à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente	0,4	1,8	19,2	20,7
Ajouts aux immobilisations incorporelles	(20,1)	(12,2)	(49,4)	(43,5)
Créances à long terme et autres actifs	(13,2)	7,0	(34,3)	(7,6)
Autres	(3,1)	(8,6)	(4,9)	(8,9)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(244,9)</b>	<b>(76,4)</b>	<b>(383,2)</b>	<b>(284,7)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Émission nette (remboursement net) de titres d'emprunt à court terme	(21,4)	15,3	(20,7)	(219,1)
Émission de titres d'emprunt	48,6	40,6	185,2	176,4
Remboursement de titres d'emprunt	(58,4)	(43,1)	(178,2)	(154,9)
Émission d'actions (note 10)	1,2	1,2	4,2	11,3
Rachat d'actions (note 10)	(18,3)	(1,2)	(70,1)	(11,2)
Émission de titres d'emprunt à long terme	–	2,5	0,8	214,2
Remboursement sur la dette à long terme et de passifs résultant de contrats de location-financement	(5,9)	(8,8)	(655,3)	(21,8)
Dividendes versés	(28,2)	(24,4)	(84,9)	(73,3)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	–	–	–	(1,2)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(82,4)</b>	<b>(17,9)</b>	<b>(819,0)</b>	<b>(79,6)</b>
<b>Flux de trésorerie utilisés au cours de la période</b>	<b>(141,7)</b>	<b>(67,2)</b>	<b>(588,1)</b>	<b>(52,7)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début</b>	<b>482,8</b>	<b>215,4</b>	<b>929,5</b>	<b>201,0</b>
<b>Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie détenue</b>	<b>(0,1)</b>	<b>0,2</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,1</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin (note 11)</b>	<b>341,0 \$</b>	<b>148,4 \$</b>	<b>341,0 \$</b>	<b>148,4 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

**États consolidés résumés des variations des capitaux propres (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs financiers disponibles à la vente	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
<b>Solde au 29 décembre 2012</b>	<b>688,0 \$</b>	<b>2,9 \$</b>	<b>(2,0) \$</b>	<b>0,3 \$</b>	<b>(1,7) \$</b>	<b>4 074,4 \$</b>	<b>4 763,6 \$</b>
<b>Retraitement des avantages du personnel (note 17)</b>						<b>0,7</b>	<b>0,7</b>
<b>Solde retraité au 29 décembre 2012</b>	<b>688,0</b>	<b>2,9</b>	<b>(2,0)</b>	<b>0,3</b>	<b>(1,7)</b>	<b>4 075,1</b>	<b>4 764,3</b>
<b>Total du bénéfice global</b>							
<b>Bénéfice net</b>						<b>373,4</b>	<b>373,4</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>							
<b>Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :</b>							
Couvertures de flux de trésorerie :							
Profit, déduction faite de l'impôt de 13,5 \$			<b>38,0</b>		<b>38,0</b>		<b>38,0</b>
Reclassement du profit dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 8,2 \$			<b>(22,7)</b>		<b>(22,7)</b>		<b>(22,7)</b>
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de néant			<b>(0,2)</b>		<b>(0,2)</b>		<b>(0,2)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente :							
Profit, déduction faite de l'impôt de néant				<b>0,1</b>	<b>0,1</b>		<b>0,1</b>
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de néant				<b>—</b>	<b>—</b>		<b>—</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>15,1</b>	<b>0,1</b>	<b>15,2</b>	<b>—</b>	<b>15,2</b>
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>15,1</b>	<b>0,1</b>	<b>15,2</b>	<b>373,4</b>	<b>388,6</b>
<b>Apports des actionnaires et distributions aux actionnaires</b>							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 10)	<b>4,2</b>				<b>—</b>		<b>4,2</b>
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 10)	<b>(70,1)</b>				<b>—</b>		<b>(70,1)</b>
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat (note 10)	<b>(0,6)</b>	<b>0,6</b>			<b>—</b>		<b>—</b>
Dividendes						<b>(84,6)</b>	<b>(84,6)</b>
<b>Total des apports des actionnaires et des distributions aux actionnaires</b>	<b>(66,5)</b>	<b>0,6</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(84,6)</b>	<b>(150,5)</b>
<b>Solde au 28 septembre 2013</b>	<b>621,5 \$</b>	<b>3,5 \$</b>	<b>13,1 \$</b>	<b>0,4 \$</b>	<b>13,5 \$</b>	<b>4 363,9 \$</b>	<b>5 002,4 \$</b>
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>710,5</b>	<b>1,1 \$</b>	<b>9,4 \$</b>	<b>1,6 \$</b>	<b>11,0 \$</b>	<b>3 686,4 \$</b>	<b>4 409,0 \$</b>
<b>Retraitement des avantages du personnel (note 17)</b>						<b>1,0</b>	<b>1,0</b>
<b>Solde retraité au 31 décembre 2011</b>	<b>710,5</b>	<b>1,1</b>	<b>9,4</b>	<b>1,6</b>	<b>11,0</b>	<b>3 687,4</b>	<b>4 410,0</b>
<b>Total du bénéfice global</b>						<b>336,1</b>	<b>336,1</b>
<b>Bénéfice net</b>							
<b>Autres éléments du résultat global</b>							
<b>Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :</b>							
Couvertures de flux de trésorerie :							
Perte, déduction faite de l'impôt de 12,2 \$			<b>(32,2)</b>		<b>(32,2)</b>		<b>(32,2)</b>
Reclassement de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 2,1 \$			<b>5,6</b>		<b>5,6</b>		<b>5,6</b>
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de 0,1 \$			<b>(0,2)</b>		<b>(0,2)</b>		<b>(0,2)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente :							
Profit, déduction faite de l'impôt de 0,2 \$				<b>0,4</b>	<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de 0,6 \$				<b>(1,6)</b>	<b>(1,6)</b>		<b>(1,6)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(26,8)</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(28,0)</b>	<b>—</b>	<b>(28,0)</b>
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(26,8)</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(28,0)</b>	<b>336,1</b>	<b>308,1</b>
<b>Apports des actionnaires et distributions aux actionnaires</b>							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 10)	<b>11,3</b>				<b>—</b>		<b>11,3</b>
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 10)	<b>(11,2)</b>				<b>—</b>		<b>(11,2)</b>
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat (note 10)	<b>(1,7)</b>	<b>1,7</b>			<b>—</b>		<b>—</b>
Dividendes						<b>(73,3)</b>	<b>(73,3)</b>
<b>Total des apports des actionnaires et des distributions aux actionnaires</b>	<b>(1,6)</b>	<b>1,7</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(73,3)</b>	<b>(73,2)</b>
<b>Solde au 29 septembre 2012</b>	<b>708,9 \$</b>	<b>2,8 \$</b>	<b>(17,4) \$</b>	<b>0,4 \$</b>	<b>(17,0) \$</b>	<b>3 950,2 \$</b>	<b>4 644,9 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

## **1. La Société et ses activités**

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180 Yonge Street, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers intermédiaires résumés consolidés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société ».

La Société est constituée de deux principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence et des services financiers. La note 4 donne le détail des deux secteurs opérationnels à présenter : Détail et Services Financiers.

Les activités de la Société sont tributaires des tendances saisonnières du secteur du commerce de détail. Les deuxième et quatrième trimestres de chaque année sont habituellement ceux au cours desquels la Société enregistre des produits et un bénéfice net plus solides en raison du caractère saisonnier de certaines marchandises au sein de ses entreprises de détail et du calendrier de mise en œuvre des programmes de marketing.

## **2. Base d'établissement**

### **Déclaration de conformité**

Les états financiers intermédiaires résumés consolidés (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société a préparé ces états financiers intermédiaires pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013 (et les résultats comparatifs pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2012) selon la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels qui figurent dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Ils ont été préparés au moyen des mêmes méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers annuels consolidés de la Société au et pour la période de 52 semaines close le 29 décembre 2012, sauf pour ce qui est des changements indiqués à la section Nouvelles normes entrées en vigueur.

La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 7 novembre 2013.

**Mode de présentation**

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les actifs financiers disponibles à la vente;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actuelle.

**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Ces états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toute l'information financière est présentée en millions, sauf les montants par action, qui sont présentés au dollar près, et le nombre d'actions ou le nombre moyen pondéré d'actions, qui sont présentés en nombres entiers.

**Utilisation d'estimations et exercice de jugements**

La préparation de ces états financiers intermédiaires en vertu des IFRS exige que la direction formule des jugements, procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de ces états financiers intermédiaires ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers intermédiaires.

On a recours au jugement principalement au moment de déterminer si un solde ou une transaction devrait être constaté dans les états financiers intermédiaires. Les estimations et les hypothèses servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes constatés. Cependant, les jugements et les estimations sont souvent interreliés.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont évalués de façon continue et se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La direction a fait appel à son jugement lors de l'évaluation de la pertinence de consolider les entités, du classement des contrats de location et des instruments financiers, de la constatation des pertes fiscales, des crédits d'impôt et des charges d'impôt, de l'établissement des unités génératrices de trésorerie, de la détermination de ses immeubles de placement, de la détermination des indicateurs de dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles et de la répartition des ajustements du prix d'achat dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Des estimations sont utilisées pour déterminer la durée d'utilité des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles aux fins de leur amortissement; pour comptabiliser ou évaluer des éléments tels que les stocks de marchandises, les programmes de fidélisation de la clientèle, les produits différés, l'impôt et les autres taxes, les provisions et les ajustements du prix d'achat dans le cadre de regroupements d'entreprises; pour formuler des hypothèses sous-jacentes au calcul actuariel des avantages postérieurs à l'emploi; pour évaluer certaines justes valeurs telles que celles liées à l'évaluation des regroupements d'entreprises, des paiements fondés sur des actions et des instruments financiers; pour soumettre le goodwill, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ainsi que d'autres actifs à des tests de dépréciation; et pour mettre à jour les modèles utilisés dans la détermination des provisions au titre des créances sur prêts. Les provisions au titre des créances sur prêts sont calculées en fonction de l'expérience antérieure en matière de paiements des clients. Certains facteurs peuvent avoir une incidence sur le comportement futur des clients, notamment les changements aux taux d'intérêt et de chômage et les changements aux caractéristiques des programmes.

## Nouvelles normes entrées en vigueur

### *États financiers consolidés*

En mai 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui remplace des parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et la totalité de Standing Interpretation Committee, *Consolidation – Entités ad hoc* (« SIC-12 »). IFRS 10 définit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés d'un investisseur qui contrôle une ou plusieurs entités émettrices. La norme exige que l'investisseur consolide une entité émettrice s'il est exposé aux rendements variables du fait de sa participation dans l'entité émettrice ou s'il possède des droits sur ces rendements variables, et s'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. IAS 27 a donc été modifiée, mais elle contient toujours les directives existantes s'appliquant aux états financiers individuels. IFRS 10 et les modifications apportées à IAS 27 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La mise en œuvre d'IFRS 10 et des modifications à IAS 27 n'a pas eu d'incidence sur la Société.

### *Partenariats*

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige qu'un coentrepreneur classe sa participation dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'activité commune. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'option précédente, qui permettait de comptabiliser les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle, a été éliminée. Dans le cas d'une activité commune, le coentrepreneur comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité contrôlée. IFRS 11 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La mise en œuvre d'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence sur la Société.

### *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui définit les obligations d'information à l'égard des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation. Cette norme reprend les obligations d'information existantes et contient de nouvelles obligations d'information importantes qui portent sur la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.

Par suite de la publication d'IFRS 10 et d'IFRS 11, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), a été modifiée. IAS 28 contient des directives sur la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et sur l'application de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

IFRS 12 et les modifications apportées à IAS 28 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'entrée en vigueur d'IFRS 12 nécessite la présentation d'informations supplémentaires dans les notes annexes aux états financiers annuels. Les modifications apportées à IAS 28 n'ont pas eu d'incidence sur la Société.

### *Évaluation de la juste valeur*

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui contient tous les détails de l'évaluation de la juste valeur et des obligations d'information s'appliquant à l'ensemble des IFRS. La nouvelle norme clarifie le fait que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché, à la date d'évaluation. Elle définit aussi les obligations d'information relatives à l'évaluation de la juste valeur. Aux termes des IFRS antérieures, les directives sur l'évaluation et la présentation de la juste valeur étaient réparties entre les différentes normes qui exigent le recours à la juste valeur et, dans de nombreux cas, elles n'établissaient pas une base d'évaluation claire ni des obligations cohérentes. IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'entrée en vigueur d'IFRS 13 a entraîné la présentation d'informations supplémentaires dans la note 14 des présents états financiers intermédiaires.

### *Présentation des autres éléments du résultat global*

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), qui exige maintenant que les sociétés regroupent dans les autres éléments du résultat global les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net. Les modifications confirment les exigences actuelles selon lesquelles les composantes des autres éléments du résultat global et du bénéfice net doivent être présentées dans un seul état ou dans deux états consécutifs. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. La mise en application des modifications apportées à IAS 1 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers intermédiaires de la Société.

**Avantages postérieurs à l'emploi**

En juin 2011, l'IASB a apporté des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), qui s'appliquent aux régimes à prestations définies. Selon les modifications apportées à la norme, il n'est plus possible de reporter les écarts actuariels (méthode appelée l'approche du corridor); les variations découlant de la réévaluation des actifs et des passifs des régimes à prestations définies doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global dans les états du résultat global, et de nouvelles obligations d'information ont été ajoutées. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces modifications, qui ont été appliquées de façon rétrospective, n'ont pas eu d'incidence importante sur la Société, car cette dernière comptabilise déjà immédiatement tout écart actuariel dans les autres éléments du résultat global. De plus, l'avantage lié aux crédits au titre des services passés, qui étaient auparavant comptabilisés au titre des avantages du personnel dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés résumés, a été reclassé dans les bénéfices non distribués. Compte tenu de la mise en œuvre rétrospective de la norme, l'incidence cumulative sur les soldes antérieurs se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Augmentation (diminution)		
	Au 29 décembre 2012	Au 29 septembre 2012	Au 31 décembre 2011
Autres passifs à long terme	(1,0) \$	(1,3) \$	(1,3) \$
Actif d'impôt différé	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Bénéfices non distribués	0,7	1,0	1,0

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2012, il n'y a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés résumés de résultat ni sur les flux de trésorerie générés figurant aux tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie.

**Informations à fournir sur les instruments financiers : compensation des actifs et des passifs**

En décembre 2011, l'IASB a modifié IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »), afin d'exiger de nouvelles informations à fournir sur l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. La modification apportée à IFRS 7 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et doit être appliquée de façon rétrospective. La mise en œuvre de la modification à IFRS 7 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Société.

## **Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées**

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 28 décembre 2013 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

### ***Classement et évaluation des instruments financiers***

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers : Classement et évaluation* (« IFRS 9 »), qui comprenait des directives de classement et d'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, des exigences s'appliquant aux passifs financiers ont été ajoutées à IFRS 9. IFRS 9 remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Dans le cas des actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Pour ce qui est des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit de la Société sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'en résultat net, à moins que cela n'entraîne une non-concordance comptable. Une non-concordance comptable peut survenir lorsque des passifs financiers évalués à la juste valeur sont gérés avec des actifs qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Une non-concordance comptable pourrait ainsi se produire en raison du fait que la totalité de la variation de la juste valeur des actifs financiers serait présentée en résultat net, mais qu'une portion de la variation de la juste valeur des passifs financiers connexes ne le serait pas. IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

### ***Présentation des instruments financiers : compensation des actifs et des passifs***

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), afin de clarifier les exigences relatives à la compensation d'un actif et d'un passif financier dans les états financiers. Les modifications à IAS 32 seront appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle des modifications apportées à IAS 32.

### **3. Gestion du capital**

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entité, le secteur d'activité et l'objectif visé. La définition du capital de la Société est la même que celle donnée à la note 5 des états financiers consolidés annuels figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société, laquelle inclut la dette de Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), mais exclut la dette de Franchise Trust.

La Société gère sa structure du capital de manière à conserver une notation du crédit de qualité supérieure accordée par deux agences de notation. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation de crédit et d'autres intervenants du marché, sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au 28 septembre 2013, la Société était en conformité avec les clauses restrictives clés liées à ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces clauses restrictives, la Société dispose actuellement d'une souplesse suffisante pour financer la croissance des activités et maintenir ou modifier les taux des dividendes dans le cadre de la politique actuelle sur les dividendes. La Société était en conformité avec les lignes directrices concernant le capital publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « Banque »), une banque à charte fédérale.

### **4. Secteurs opérationnels**

La Société possède deux secteurs opérationnels à présenter : le secteur Détail et le secteur Services Financiers. Les deux secteurs opérationnels à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Le secteur Détail est composé des catégories Au foyer, Au jeu, À l'atelier et Au volant, ainsi que des articles saisonniers, des articles de jardinage, des vêtements et des articles de sport. Les activités de détail sont menées par l'entremise de nombreuses enseignes, notamment le Groupe détail Canadian Tire (le « Groupe détail »), les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource et diverses enseignes de FGL Sports. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts aux marchands), un programme de financement établi pour procurer aux marchands un moyen efficace et économique d'accéder à la majeure partie des fonds dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs magasins.
- Les Services Financiers proposent une gamme de cartes de crédit de marque Canadian Tire, y compris la carte MasterCard Options de Canadian Tire, la carte MasterCard Advantage Remise, la carte MasterCard Advantage Essence et la carte MasterCard de Sport Chek. Les Services Financiers fournissent également des produits d'assurance et de garantie. La Banque, une filiale en propriété exclusive des Services Financiers Canadian Tire Limitée, est réglementée en vertu des lois fédérales; elle gère et finance les portefeuilles de cartes MasterCard, de cartes Visa et de cartes personnelles des clients de la Société, de même qu'un ensemble de portefeuilles existants de prêts personnels et de marges de crédit de marque Canadian Tire. La Banque offre et commercialise également des dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et des comptes d'épargne libre d'impôt, ainsi que des certificats de placement garanti, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent également Glacier, un programme de financement établi dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. Glacier émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer les acquisitions de ceux-ci.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports de gestion internes examinés par le chef de la direction de la Société. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs.

## Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes							
	le 28 septembre 2013				le 29 septembre 2012			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	2 676,5	\$ 257,7	\$ 21,8	\$ 2 956,0	\$ 2 564,3	\$ 246,0	\$ 19,5	\$ 2 829,8
Produits interentreprises	0,1	4,4	(4,5)	-	0,1	3,7	(3,8)	-
Total des produits	2 676,6	262,1	17,3	2 956,0	2 564,4	249,7	15,7	2 829,8
Coûts des activités génératrices de produits	1 927,3	110,2	(10,6)	2 026,9	1 874,6	111,8	(15,6)	1 970,8
Marge brute	749,3	151,9	27,9	929,1	689,8	137,9	31,3	859,0
Autres produits (charges)	(0,8)	-	-	(0,8)	0,7	0,1	-	0,8
Charges opérationnelles	605,6	72,8	18,7	697,1	566,5	64,7	17,6	648,8
Bénéfice opérationnel	142,9	79,1	9,2	231,2	124,0	73,3	13,7	211,0
Charges financières nettes (produits financiers nets)	16,8	(0,9)	9,2	25,1	18,4	(0,4)	13,7	31,7
Bénéfice avant impôt	126,1	\$ 80,0	\$ -	\$ 206,1	\$ 105,6	\$ 73,7	\$ -	\$ 179,3
Éléments inclus ci-dessus :								
Amortissements	85,6	\$ 2,5	\$ -	\$ 88,1	\$ 81,6	\$ 2,5	\$ -	\$ 84,1
Produits d'intérêts	10,2	188,6	(1,2)	197,6	9,2	175,2	(0,5)	183,9
Charges d'intérêts	20,5	28,7	(1,2)	48,0	21,0	33,6	(0,5)	54,1

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 39 semaines closes							
	le 28 septembre 2013				le 29 septembre 2012			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	7 642,9	\$ 754,8	\$ 59,2	\$ 8 456,9	\$ 7 479,9	\$ 723,9	\$ 56,7	\$ 8 260,5
Produits interentreprises	0,2	11,5	(11,7)	-	0,2	10,0	(10,2)	-
Total des produits	7 643,1	766,3	47,5	8 456,9	7 480,1	733,9	46,5	8 260,5
Coûts des activités génératrices de produits	5 536,1	316,3	(35,3)	5 817,1	5 471,7	329,7	(44,4)	5 757,0
Marge brute	2 107,0	450,0	82,8	2 639,8	2 008,4	404,2	90,9	2 503,5
Autres produits (charges)	3,1	0,1	-	3,2	(2,0)	2,5	-	0,5
Charges opérationnelles	1 786,9	203,2	53,8	2 043,9	1 706,6	192,2	51,8	1 950,6
Bénéfice opérationnel	323,2	246,9	29,0	599,1	299,8	214,5	39,1	553,4
Charges financières nettes (produits financiers nets)	52,3	(1,4)	29,0	79,9	54,4	(0,7)	39,1	92,8
Bénéfice avant impôt	270,9	\$ 248,3	\$ -	\$ 519,2	\$ 245,4	\$ 215,2	\$ -	\$ 460,6
Éléments inclus ci-dessus :								
Amortissements	247,7	\$ 7,9	\$ -	\$ 255,6	\$ 240,0	\$ 7,3	\$ -	\$ 247,3
Produits d'intérêts	28,2	552,5	(2,2)	578,5	26,0	516,9	(0,9)	542,0
Charges d'intérêts	61,8	89,1	(2,2)	148,7	61,9	98,7	(0,9)	159,7

Les éliminations et ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les produits financiers et les charges financières;
- le reclassement de certains produits et de certaines charges opérationnelles afin de tenir compte de la comptabilisation des programmes de fidélisation conformément à IFRIC 13 du comité d'interprétation des IFRS pour ce qui est des programmes de primes en « Argent » Canadian Tire de la Société;
- les éliminations intersectorielles.

## Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant détaille les dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes							
	le 28 septembre 2013				le 29 septembre 2012			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Dépenses d'investissement <sup>1</sup>	208,4 \$	1,2 \$	- \$	209,6 \$	67,3 \$	0,8 \$	- \$	68,1 \$

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 39 semaines closes							
	le 28 septembre 2013				le 29 septembre 2012			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Dépenses d'investissement <sup>1</sup>	350,0 \$	2,3 \$	- \$	352,3 \$	199,2 \$	1,8 \$	- \$	201,0 \$

<sup>1</sup> Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Elles comprennent les actifs incorporels qui consistent en des logiciels.

Le tableau suivant détaille le total des actifs et des passifs par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2013	29 septembre 2012	29 décembre 2012
Détail <sup>1, 2</sup>	8 466,2 \$	8 048,5 \$	7 978,6 \$
Services Financiers <sup>2</sup>	5 203,2	4 857,1	5 448,8
Éliminations <sup>1</sup>	(512,6)	(153,9)	(198,8)
<b>Total des actifs</b>	<b>13 156,8 \$</b>	<b>12 751,7 \$</b>	<b>13 228,6 \$</b>
(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2013	29 septembre 2012	29 décembre 2012
Détail <sup>1, 2</sup>	4 385,9 \$	4 100,1 \$	3 956,0 \$
Services Financiers <sup>2</sup>	4 281,1	4 160,6	4 707,1
Éliminations <sup>1</sup>	(512,6)	(153,9)	(198,8)
<b>Total des passifs</b>	<b>8 154,4 \$</b>	<b>8 106,8 \$</b>	<b>8 464,3 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs et les éliminations du secteur Détail ne comprennent plus le placement dans les filiales des Services Financiers. Les chiffres en date du 29 septembre 2012 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur le total des actifs figurant dans les bilans consolidés résumés.

<sup>2</sup> La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les éléments de charges liés à ces fonctions sont affectés de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

## 5. Produits

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012
Vente de biens	2 579,8 \$	2 469,6 \$	7 354,6 \$	7 197,4 \$
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	192,8	179,4	563,3	529,0
Services rendus	92,2	92,0	268,4	267,8
Redevances et droits de licence	87,3	85,9	260,6	256,7
Produits locatifs	3,9	2,9	10,0	9,6
	<b>2 956,0 \$</b>	<b>2 829,8 \$</b>	<b>8 456,9 \$</b>	<b>8 260,5 \$</b>

### Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

## 6. Coûts des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012
Coût des ventes de stocks	1 926,9 \$	1 874,2 \$	5 534,8 \$	5 471,3 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	69,2	65,5	190,2	195,2
Charges financières sur les dépôts	18,1	17,9	53,6	53,9
Autres	12,7	13,2	38,5	36,6
	<b>2 026,9 \$</b>	<b>1 970,8 \$</b>	<b>5 817,1 \$</b>	<b>5 757,0 \$</b>

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 20,0 millions de dollars (21,5 millions en 2012) et à 56,9 millions (62,0 millions en 2012), respectivement.

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées dans les périodes antérieures et reprises au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013 se sont chiffrées à 8,9 millions de dollars (8,4 millions en 2012) et à 17,6 millions (12,3 millions en 2012), respectivement. Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks.

## 7. Charges opérationnelles par nature

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012
Charges liées au personnel	253,4 \$	233,9 \$	742,1 \$	723,2 \$
Occupation	149,0	140,2	439,9	425,3
Marketing et publicité	88,9	81,1	252,6	220,3
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	63,9	62,6	187,0	182,8
Amortissement des immobilisations incorporelles	24,2	21,5	68,6	64,5
Autres	117,7	109,5	353,7	334,5
	<b>697,1 \$</b>	<b>648,8 \$</b>	<b>2 043,9 \$</b>	<b>1 950,6 \$</b>

## 8. Paiements fondés sur des actions

Au cours de la période de 39 semaines close le 28 septembre 2013, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

### *Options sur actions*

La Société a attribué 737 209 options sur actions à certains employés. Les droits sur ces options sur actions sont généralement acquis sur une base progressive sur une période de trois ans, les options peuvent être exercées sur une période de sept ans et ont un prix d'exercice allant de 69,01 \$ à 84,53 \$.

### *Régimes d'octroi d'unités d'actions au rendement*

La Société attribue à certains de ses employés des unités d'actions au rendement. Pour chaque unité d'actions au rendement qu'il détient, le participant peut choisir de recevoir un paiement en espèces d'un montant équivalant au cours de clôture moyen pondéré des actions de catégorie A sans droit de vote négociées à la Bourse de Toronto, pendant une période de dix jours commençant le jour ouvrable suivant le dernier jour de la période de rendement, multiplié par un facteur de multiplication établi selon des critères précis axés sur le rendement. La charge de rémunération liée aux unités d'actions au rendement est comptabilisée au cours de la période de rendement selon la rémunération totale prévue qui sera payée à la fin de la période de rendement. La période de rendement de chaque régime a une durée d'environ trois ans à compter de la date d'émission.

## 9. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances <sup>1</sup>			Solde moyen <sup>1</sup>	
	28 septembre 2013	29 septembre 2012	29 décembre 2012	28 septembre 2013	29 septembre 2012
Créances sur cartes de crédit	4 353,8 \$	4 043,6 \$	4 234,3 \$	4 210,2 \$	3 940,1 \$
Prêts au titre des marges de crédit	6,7	7,8	7,5	7,1	8,3
Prêts personnels <sup>2</sup>	0,1	0,9	0,5	0,2	1,9
Total des créances sur prêts des Services Financiers	4 360,6	4 052,3	4 242,3	4 217,5 \$	3 950,3 \$
Prêts aux marchands <sup>3</sup>	630,7	650,2	623,7		
Autres prêts	7,6	7,9	7,7		
Total des créances sur prêts	4 998,9	4 710,4	4 873,7		
Moins : tranche à long terme <sup>4</sup>	600,8	616,9	608,0		
Tranche à court terme des créances sur prêts	4 398,1 \$	4 093,5 \$	4 265,7 \$		

<sup>1</sup> Les montants sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

<sup>2</sup> Les prêts personnels sont des prêts non garantis qui sont accordés aux titulaires de cartes de crédit admissibles pour des durées de un an à cinq ans. Les prêts personnels prévoient des mensualités fixes composées du capital et des intérêts. Les prêts personnels peuvent toutefois être remboursés en tout temps sans pénalité.

<sup>3</sup> Prêts aux marchands émis par Franchise Trust.

<sup>4</sup> La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 594,1 millions de dollars (609,9 millions au 29 septembre 2012 et 601,5 millions au 29 décembre 2012).

La perte de valeur brute des créances sur prêts pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013 s'est chiffrée à 84,3 millions de dollars (81,2 millions en 2012) et à 238,7 millions (241,7 millions en 2012), respectivement. Les recouvrements de créances irrécouvrables pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013 se sont chiffrés à 14,3 millions de dollars (14,7 millions en 2012) et à 45,0 millions (43,2 millions en 2012), respectivement.

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013, le montant de trésorerie reçu découlant des intérêts sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevé à 175,7 millions de dollars (162,5 millions en 2012) et à 512,4 millions (480,0 millions en 2012), respectivement.

## Notes annexes (non audité)

### 10. Capital social

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2013	29 septembre 2012	29 décembre 2012
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 au 29 septembre 2012; 3 423 366 au 29 décembre 2012)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
76 913 372 actions de catégorie A sans droit de vote (78 020 350 au 29 septembre 2012; 77 720 401 au 29 décembre 2012)	621,3	708,7	687,8
	<b>621,5 \$</b>	<b>708,9 \$</b>	<b>688,0 \$</b>

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2013 et de 2012, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. L'excédent net du prix d'émission sur le prix de rachat donne lieu à un surplus d'apport. L'excédent net du prix de rachat sur le prix d'émission est d'abord imputé au surplus d'apport, et tout montant résiduel est imputé aux bénéfices non distribués.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues en 2013 et en 2012.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 39 semaines close le 28 septembre 2013		Période de 39 semaines close le 29 septembre 2012	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions en circulation au début	77 720 401	687,8 \$	78 020 208	710,3 \$
Émises				
Régime de réinvestissement des dividendes	50 146	4,0	51 994	3,5
Régime d'options sur actions	2 725	0,2	200	-
Régime de participation aux bénéfices des employés	-	-	59 078	4,1
Régimes de participation aux bénéfices des marchands	-	-	54 724	3,7
Rachetées	(859 900)	(70,1)	(165 854)	(11,2)
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat	-	(0,6)	-	(1,7)
Actions en circulation à la fin	<b>76 913 372</b>	<b>621,3 \$</b>	<b>78 020 350</b>	<b>708,7 \$</b>

## Notes annexes (non audité)

---

Au 28 septembre 2013, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 28,1 millions de dollars (24,4 millions en 2012) au taux de 0,35 \$ par action (0,30 \$ par action en 2012).

Le 7 novembre 2013, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,4375 \$ par action payable le 1<sup>er</sup> mars 2014 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 janvier 2014.

### 11. Notes aux tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2013	29 septembre 2012	29 décembre 2012
Trésorerie	67,3 \$	33,3 \$	40,5 \$
Équivalents de trésorerie	331,0	218,1	533,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions <sup>1</sup>	9,9	10,8	441,4
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	408,2	262,2	1 015,5
Dette bancaire	(67,2)	(113,8)	(86,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	341,0 \$	148,4 \$	929,5 \$

<sup>1</sup> Relatifs à Glacier et soumis à restrictions en vue des remboursements aux porteurs de billets et du paiement d'autres frais de financement.

## Notes annexes (non audité)

Les variations du fonds de roulement opérationnel et autres se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012	le 28 septembre 2013	le 29 septembre 2012
Variations du fonds de roulement opérationnel				
Créances clients et autres débiteurs	(233,5) \$	(146,5) \$	65,9 \$	41,9 \$
Stocks de marchandises	(255,3)	(303,2)	(206,3)	(380,4)
Impôt sur le résultat	(8,6)	(15,1)	(7,5)	(19,8)
Charges payées d'avance et dépôts	11,8	12,8	(40,9)	(31,9)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	399,8	256,1	275,5	91,3
Total	(85,8)	(195,9)	86,7	(298,9)
Variations des autres éléments				
Provisions	(4,9)	(4,4)	(7,7)	(16,7)
Provisions à long terme	(9,7)	(1,3)	(14,6)	(5,7)
Autres passifs à long terme	13,3	(1,1)	9,9	(2,2)
Total	(1,3)	(6,8)	(12,4)	(24,6)
Variations du fonds de roulement opérationnel et autres	(87,1) \$	(202,7) \$	74,3 \$	(323,5) \$

### *Renseignements supplémentaires*

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013, la Société a acquis des immobilisations corporelles et des immeubles de placement pour un coût total de 186,3 millions de dollars (57,5 millions en 2012) et de 304,0 millions (160,9 millions en 2012), respectivement, et des immobilisations incorporelles pour un coût total de 23,4 millions (10,6 millions en 2012) et de 48,4 millions (40,1 millions en 2012), respectivement.

Le montant lié aux immobilisations corporelles et aux immeubles de placement acquis qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 28 septembre 2013 était de 55,9 millions de dollars (16,9 millions en 2012). Le montant des immobilisations incorporelles qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 28 septembre 2013 est de 4,4 millions de dollars (1,3 million en 2012).

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013, les immobilisations corporelles, les immeubles de placement et les immobilisations incorporelles acquis comprenaient les éléments sans effet de trésorerie liés aux contrats de location-financement, aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les intérêts capitalisés, pour un montant de 1,3 million de dollars (0,2 million en 2012) et de 2,5 millions (7,2 millions en 2012), respectivement.

*Engagements en capital*

La Société a des engagements d'environ 20,2 millions de dollars au 28 septembre 2013 liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles (25,1 millions en 2012).

**12. Questions juridiques**

La Société et certaines de ses filiales sont parties à des poursuites. La Société a déterminé que toute poursuite représente une question juridique courante inhérente à ses activités et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice net consolidé résumé, sur ses flux de trésorerie consolidés résumés ni sur sa situation financière consolidée résumée.

La Banque est partie à deux recours collectifs concernant des allégations voulant que certains frais facturés sur les cartes de crédit émises par la Banque ne soient pas autorisés en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec. La Banque a déterminé qu'elle a une solide défense contre ces deux recours, puisque les services bancaires et les informations à fournir sur les frais d'emprunt sont de compétence fédérale exclusive. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée en prévision des montants à payer, le cas échéant, dans l'éventualité d'une décision défavorable. Si le tribunal rend une décision défavorable à la Société, le risque global total serait d'environ 27,8 millions de dollars au 28 septembre 2013.

**13. Questions fiscales**

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées à la note 35 des états financiers consolidés annuels figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société.

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013, l'impôt sur le résultat a augmenté de 10,1 millions de dollars (1,1 million en 2012) et de 11,9 millions (2,8 millions en 2012), respectivement, en raison d'une charge liée aux options sur actions non déductible. L'impôt sur le résultat de chacune des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013 a été partiellement compensé par un avantage de 4,2 millions de dollars (1,0 million en 2012) résultant des ajustements à l'impôt estimatif à payer d'exercices antérieurs.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

## 14. Instruments financiers

### 14.1 Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés.

## Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente la juste valeur de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2013		29 septembre 2012		29 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Passifs comptabilisés au coût amorti</b>						
Dette	2 350,1 \$	2 443,0 \$	2 573,5 \$	2 723,0 \$	2 997,9 \$	3 162,5 \$
Dépôts	2 464,7 \$	2 468,6 \$	2 351,5 \$	2 377,3 \$	2 422,8 \$	2 453,5 \$

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la diminution des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

### 14.2 Hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise la hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les actifs financiers et les passifs financiers. Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

Poste du bilan	Catégorie	Au 28 septembre 2013		Au 29 septembre 2012		Au 29 décembre 2012	
		Niveau		Niveau		Niveau	
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	2	- \$	2	8,1 \$	2	9,4 \$
Placements à court terme	Disponibles à la vente	2	184,8	2	243,9	2	159,5
Placements à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net	2	7,3	2	-	2	7,3
Placements à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net	3	-	3	7,1	3	-
Placements à long terme	Disponibles à la vente	2	122,0	2	149,9	2	175,4
Créances clients et autres débiteurs	Dérivés	2	33,9	2	1,7	2	6,5
Créances à long terme et autres actifs	Dérivés	2	27,7	2	5,2	2	4,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Dérivés	2	2,9	2	28,3	2	13,1
Autres passifs à long terme	Dérivés	2	1,3	2	4,8	2	0,2

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés au niveau 2 comprend une évaluation au moyen de données d'entrée basées sur des données de marché observables, directement ou indirectement, autres que les cours du marché. Les évaluations du niveau 3 sont fondées sur des données d'entrée qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

## Notes annexes (non audité)

---

### *Évolution de l'évaluation de la juste valeur des instruments classés au niveau 3*

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent du papier commercial adossé à des créances. Le tableau qui suit présente l'évolution de l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)	28 septembre 2013	29 septembre 2012	29 décembre 2012
Solde au début	- \$	6,6 \$	6,6 \$
Plus-values, déduction faite des moins-values, comptabilisées en résultat net <sup>1</sup>	-	0,5	0,7
Transferts depuis le niveau 3 <sup>2</sup>	-	-	(7,3)
Solde à la fin	- \$	7,1 \$	- \$

<sup>1</sup> Présenté dans les autres produits des comptes consolidés résumés de résultat.

<sup>2</sup> Les placements sous forme de papier commercial adossé à des créances ont commencé à être négociés sur un marché actif dans la deuxième moitié de 2012, de sorte que ces placements sont évalués au moyen des cours du marché. La valeur comptable du papier commercial adossé à des créances a donc été transférée au niveau 2 dans la deuxième moitié de 2012.

## 15. Regroupements d'entreprises

### 15.1 Acquisition de Les Équipements Sportifs Pro Hockey Life Inc. (« PHL »)

En août 2013, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de PHL, un détaillant canadien d'articles de sport qui compte 23 magasins urbains d'articles de hockey haut de gamme répartis dans cinq provinces canadiennes, sous différents noms commerciaux. L'acquisition constitue un développement naturel des activités de la Société dans le secteur des articles de sport.

La Société a renoncé à la condition liée à l'approbation de l'acquisition par le Bureau de la concurrence avant la clôture. Le Commissaire de la concurrence peut présenter une demande au Tribunal de la concurrence à l'égard de ce type de fusion dans un délai de un an suivant la conclusion de la transaction.

Le tableau suivant présente la contrepartie totale transférée, ainsi que les estimations préliminaires de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et du goodwill comptabilisés en raison de l'acquisition.

## Notes annexes (non audité)

---

(en millions de dollars canadiens)

Total de la contrepartie transférée	58,0	\$
Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris		
Créances clients et autres débiteurs	0,2	
Stocks de marchandises	47,9	
Charges payées d'avance et dépôts	1,4	
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3,7	
Immobilisations incorporelles	14,1	
Immobilisations corporelles	10,4	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(37,4)	
Emprunts à court terme	(21,8)	
Impôt différé	(4,8)	
Autres passifs à long terme	(3,3)	
Actifs identifiables acquis et passifs repris, montant net	10,4	
Goodwill	47,6	\$

Le goodwill comptabilisé au moment de l'acquisition de PHL est principalement attribuable au potentiel de croissance future attendu de l'élargissement de la clientèle des magasins PHL/Sport Gilbert Rousseau/L'Entrepôt du hockey, du réseau de magasins et de l'accès au segment de clientèle haut de gamme urbain du marché de l'équipement de hockey.

Aucun montant du goodwill comptabilisé ne devrait être déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les produits et le bénéfice net de PHL n'ont pas une incidence importante sur les résultats globaux de la Société.

### 15.2 Autres acquisitions

Pendant les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 28 septembre 2013, la Société a acquis des franchises pour une contrepartie totale de 8,7 millions de dollars et de 13,3 millions, respectivement, dans le cours normal des activités. La juste valeur des actifs nets acquis s'est établie à 6,4 millions de dollars et à 10,3 millions, ce qui a donné lieu à un goodwill réalisé de 2,3 millions et de 3,0 millions, respectivement.

## 16. Événement postérieur

Premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de la Fiducie de placement immobilier CT (la « FPI CT »)

En octobre 2013, dans le cadre de l'acquisition indirecte d'un portefeuille de propriétés de la Société pour un prix d'achat total d'environ 3,5 milliards de dollars, la FPI CT a réalisé un PAPE relativement à 30 302 500 de ses parts de fiducie (les « parts ») pour un montant de 303,0 millions, moins les frais de placement d'environ 23,7 millions, pour un produit net de 279,3 millions. Le PAPE comprenait l'exercice d'une option de surallocation de 39,5 millions de dollars. Les parts ont été émises au prix de 10,00 \$ par part. Après l'exercice de l'option de surallocation, la Société avait une participation réelle de 83,1 pour cent dans la FPI CT parce qu'elle détenait 59 711 094 parts, d'une valeur de 597,1 millions de dollars, et toutes les parts de société en commandite de catégorie B de la Société en commandite FPI CT (la « société en commandite »), une filiale en propriété exclusive de la FPI CT, d'une valeur de 895,6 millions. Les parts de société en commandite de catégorie B sont économiquement équivalentes à des parts et échangeables contre de telles parts.

Parallèlement à la clôture du PAPE, la société en commandite a émis des parts de société en commandite de catégorie C pour un montant de rachat total de 1,8 milliard de dollars, lesquelles sont toutes détenues par la Société. Les parts de société en commandite de catégorie C sont émises en neuf séries et sont assorties de taux de distribution annuel allant de 3,5 pour cent à 5,0 pour cent pour la période fixe initiale.

La FPI CT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale qui détient, par l'entremise de la société en commandite, un portefeuille de propriétés réparties géographiquement principalement constitué de magasins de détail Canadian Tire, des commerces de détail gravitant autour de Canadian Tire et d'un centre de distribution.

Compte tenu de sa participation donnant le contrôle, la Société consolidera la FPI CT et éliminera toutes les transactions entre la Société et la FPI CT. Elle continuera de comptabiliser le portefeuille de propriétés selon la méthode du coût historique dans ses états financiers consolidés. La tranche du bénéfice et de l'actif net de la FPI CT attribuable aux porteurs de parts publics sera présentée à titre de participation ne donnant pas le contrôle dans les bilans consolidés et les comptes consolidés de résultat.

**17. Chiffres correspondants**

Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période considérée ou en raison de la mise en œuvre rétrospective d'IAS 19 – *Avantages du personnel*. La section Avantages postérieurs à l'emploi de la note 2 fournit plus détails à ce sujet.